Bulletin Intérieur

DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

DECEMBRE 1957 — N° 98

SOMMAIRE

Pages

- **CONVOCATION DU CONSEIL NATIONAL**
  Puteaux - 14 et 15 décembre 1957 1
- **MOTIONS POLITIQUES ET TEXTES D'ORIENTATION POUR LE CONSEIL NATIONAL**
  - — Motion pour le Conseil National 3
  - — Motion de politique générale 5
  - — Quelques réflexions d'un vieux Militant 6
  - — Motion et Projet de résolution 9
  - — Réforme des institutions et régime des élections .. 10
  - — Situation politique intérieure 11
  - — Un nécessaire avertissement 11
  - — Pour une réflexion doctrinale 12
  - — France, réveille-toi ! 13
  - — Motion de politique intérieure 13
  - — Examen de la situation intérieure et internationale 15
  - — Motion de politique générale 19
  - — Motion : Pour l'accord entre les doctrines, la propagande et les actes 20
  - — Motions diverses 21, 22, 23

Le présent « Bulletin Intérieur » est le second en préparation du Conseil National des 14 et 15 décembre. Il comporte les textes relatifs au 5e point de l'ordre du jour. Les textes concernant les quatre premiers points ont été insérés dans un précédent « Bulletin » (n° 97).

Fondation Jean-Jaurès

CONSEIL NATIONAL

PUTEAUX - SALLE DES FÊTES - 14 - 15 Décembre 1957

●

LE COMITÉ DIRECTEUR PROPOSE L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

I - La question des indisciplines parlementaires ;
(cas Daniel MAYER & PALMERO)

II - Les finances du Parti ;

III - L'appartenance de membres du Parti à la C.G.T. ;

IV - Moyens pour assurer une plus grande liberté d'expression à l'intérieur du Parti ;

V - Examen de la situation politique intérieure et internationale.

●

Dans un premier « Bulletin Intérieur » ont été insérés les textes et motions relatifs aux 4 premiers points de l'Ordre du Jour ci-dessus. La présente livraison ne comporte donc que les textes (reçus dans les délais prescrits) concernant le 5e point mis à l'ordre du jour des travaux du prochain Conseil National : Situation politique intérieure et internationale.

N.D.L.R.

CHAQUE SEMAINE

Le Populaire

Dimanche

répond à tout
riposte à tous

ABONNEMENT : 1 an 600 francs
6 mois 300 francs

61, rue La Fayette - Paris (9e) — C.C.P. 410.15 Paris

Coll. Fondation Jean-Jaurès

CHAPITRE V

MOTIONS ET RESOLUTIONS POUR LE C. N.

MOTION POUR LE CONSEIL NATIONAL

LES Camarades des Sections et des Fédérations ont le devoir de rechercher, à l'occasion du Conseil National, si les différentes dispositions de la Motion qui a obtenu la majorité des mandats à Toulouse, et qui constitue pour tous — majoritaires et minoritaires — la loi du Parti, a été appliquée et comment.

●

— I —

LE 30 JUIN 1957, LA MOTION DE POLITIQUE ECONOMIQUE AGRICOLE ET SOCIALE, votée par le Congrès de Toulouse, s'exprimait ainsi :

« *Il n'existe pas, en particulier, de raisons valables pour justifier, sous quelque forme que ce soit, une pause sociale, et il est possible, en toutes circonstances, par des transferts, des mesures non coûteuses ou par un prélèvement équitable sur les augmentations du revenu national, de continuer le progrès social.*

« *Pour répondre à ces préoccupations, le Parti a tracé, au cours du Conseil National du 3 juin dernier, les lignes essentielles d'un programme économique et social que le Congrès considère comme toujours valables et dont la réalisation doit être obtenue dans des délais rapides, notamment en ce qui concerne le projet de remboursement des frais médicaux aux Assurés Sociaux, la réforme de l'Enseignement, la loi-cadre agricole et les dispositions tendant à garantir la sécurité et la stabilité de l'emploi.*

« *Ces mesures, dont on a souligné l'urgence, ne préjugent en rien de la réalisation du Plan social, qui doit accompagner le troisième Plan de modernisation et d'équipement. Le Plan social, mettant en évidence l'aspect social de certaines des actions prévues au Plan économique, tel le logement, l'Enseignement ou le plan hospitalier, doit assurer et garantir l'amélioration du niveau de vie en fonction de l'accroissement du revenu national en liant les salaires, le plein emploi et les régimes sociaux au développement économique.* »

La Motion du Congrès de Toulouse fait référence à celle qui avait été adoptée par le Conseil National de Puteaux, le 3 juin, au moment où M. Pflimlin, pressenti par le Président de la République, avait demandé au Parti Socialiste de lui accorder sa participation.

La motion votée par la majorité du Conseil National de Puteaux, le 3 juin, déclare notamment :

« *... Aussi le Conseil National estime-t-il que le Parti ne pourrait accorder sa participation à un Gouvernement dont le programme ne répondrait pas aux préoccupations affirmées dans la déclaration d'investiture du Gouvernement précédent et où ne figureraient pas les mesures dont le Gouvernement à direction socialiste entendait poursuivre la réalisation s'il n'avait été mis en minorité.*

« *Dans tous les domaines, les positions du Parti sont suffisamment connues pour qu'il ne soit pas nécessaire de les rappeler. Toutefois, la crise étant intervenue sur les problèmes financiers, économiques et sociaux, le Conseil National précise que le Parti reste fidèle à une politique de rigueur financière dont il avait pris l'initiative et n'accepte pas l'idée d'une pause sociale.* »

Le Conseil National avait annexé à la Motion votée le 3 juin un Programme qui précisait les conditions de participation du Parti Socialiste sur le plan social, au point de vue des salaires, en ce qui concerne le plein emploi et les régimes sociaux, et notamment les projets Gazier, les zones de salaires, la productivité, le secteur public, les conditions de travail, le vote rapide « des textes alors en cours de discussion devant le Parlement », et « le maintien d'un Ministère des Affaires Sociales coordonnant les départements du Travail et de la Sécurité Sociale et de la Santé Publique et de la Population ».

Le Conseil National précisait que la réforme scolaire préparée par le Gouvernement Socialiste devait être réalisée sans retard.

Après la participation au Gouvernement Bourgès-Maunoury, le Parti Socialiste, à la demande de son Secrétaire Général, a décidé, lors du Conseil National du 3 novembre, de participer au Gouvernement Gaillard.

La « Documentation Socialiste », sous la plume de Pierre Herbaut, Secrétaire Général adjoint, dans son numéro 41, du 7 novembre 1957, affirme que la majorité s'est déterminée « *notamment parce que le Gouvernement Gaillard nous apportait des satisfactions suffisantes, alors que nous ignorions s'il en serait de même pour ses successeurs* ».

Or, d'une part, M. Gaillard, comme Ministre des Finances, a « lâché » les prix, provoquant ainsi une hausse importante, notamment sur les produits alimentaires, d'autre part, comme Président du Conseil, il a refusé de prendre des engagements conformes au programme du Conseil National de Puteaux et du Congrès de Toulouse.

La Déclaration ministérielle de M. Gaillard et les réponses qu'il a faites aux questions qui lui ont été posées sont à cet égard révélatrices de son état d'esprit, aussi bien en ce qui concerne les projets déposés par Albert Gazier, notamment ceux relatifs à la Sécurité Sociale, aux Allocations Familiales, à l'extension des pouvoirs des Comités d'Entreprises qu'en ce qui concerne les salaires, le secteur public et la réforme scolaire.

Les décisions prises à la demande du Secrétaire Géné-

ral sont donc contraires à l'esprit et à la lettre des Motions votées au Conseil National de Puteaux, le 3 juin, et au Congrès de Toulouse.

Il y a d'ailleurs lieu de préciser que le Conseil National de Puteaux n'avait donné qu'une réponse de principe à la demande de participation formulée par M. Gaillard. Son programme n'a été connu de façon précise qu'après le Conseil National, et notamment par la déclaration d'investiture et par les réponses qu'il a faites aux questions qui lui étaient posées.

Lors de la séance au cours de laquelle Guy Mollet s'est présenté à l'investiture, il a déclaré : « Il n'y a pas de politique nationale qui ne soit d'abord sociale. » Une telle formule ne doit pas être considérée comme une simple réplique de séance parlementaire ou comme une formule oratoire. Elle est une règle que le Parti Socialiste doit suivre.

Le Parti Socialiste ne peut pas nier que la situation des travailleurs soit de plus en plus difficile en raison du blocage des salaires et des hausses de prix, alors que les compensations à caractère social que proposait notre Camarade Gazier ont été renvoyées à une date indéterminée.

●

— II —

EN CE QUI CONCERNE L'ALGERIE, la Motion de Toulouse énonçait quels devaient être les principes du Statut, notamment en ce qui concerne les institutions internes de l'Algérie.

« *Les institutions internes de l'Algérie destinées à assurer aux populations algériennes une large autonomie de gestion doivent comprendre :*

« 1° *Des collectivités locales dotées d'Assemblées élues au suffrage universel et au collège unique, et disposant du maximum de pouvoirs pour assurer la gestion des intérêts vitaux des populations.*

« 2° *Des collectivités territoriales disposant d'un Exécutif et d'un Législatif issus d'Assemblées, élus au suffrage universel et au Collège unique et pouvant comporter la représentation des organismes professionnels, économiques et de travailleurs. Ces autorités territoriales disposeront d'attributions étendues, notamment en matière administrative, financière et de police, afin que soit assurée à ces Territoires la plus large autonomie de gestion pour tout ce qui concerne les intérêts territoriaux.*

« 3° *Un Exécutif et un Législatif disposant de pouvoirs indispensables à l'exercice de leur compétence et chargés de garantir, au-dessus des territoires, la personnalité algérienne.* »

Par la suite, lorsque le Gouvernement Bourgès-Maunoury a présenté une loi-cadre, le Comité Directeur du Parti Socialiste, dans sa séance du 4 septembre, à propos de l'Exécutif, c'est-à-dire du Conseil Fédératif, a précisé sa position en demandant que l'article 14 du projet gouvernemental en l'état actuel de son élaboration, et qui institue le Conseil fédératif, comporte les principes suivants :

« *Exécution des décisions de l'Assemblée Fédérative assurée par un Conseil Fédératif,*

« *Ce Conseil Fédératif sera constitué d'un nombre égal (un ou plusieurs) des Représentants élus par chaque Assemblée territoriale,*

« *La durée du mandat du Conseil Fédératif est la même que celle du mandat de l'Assemblée Fédérative,*

« *Le Conseil Fédératif élit son Président pris dans son sein.*

« *Cette dernière disposition a pour effet, en supprimant le cumul des fonctions de Ministre dépositaire des pouvoirs de la République et de Président du Conseil Fédératif, d'affirmer plus correctement la personnalité algérienne et de préserver le pouvoir d'arbitrage de la République.* »

(« Bulletin Intérieur » n° 95.)

Lors de la Conférence de la Table Ronde et au cours du débat à l'Assemblée Nationale, le Parti Socialiste a consenti de nouvelles concessions en acceptant, notamment, que les dispositions que le Comité Directeur et le Conseil National avaient déclaré considérer comme essentielles soient renvoyées à plus tard et ne soient discutées qu'à l'occasion du vote d'une loi qui interviendrait ultérieurement.

Le Groupe Socialiste a, au cours du débat, repoussé à l'unanimité l'amendement déposé par M. Soustelle, qui tendait à obtenir que le régime électoral de l'Algérie soit fixé au moment du vote de la loi-cadre.

Le projet de loi déposé par M. Gaillard retient la proposition de M. Soustelle et donne ainsi satisfaction à la Droite et à l'extrême-Droite de l'Assemblée au détriment des Socialistes. Ce projet de Loi n'est conforme ni à la motion de Toulouse, ni aux décisions du Conseil National de Puteaux.

De plus, le projet de Loi déposé par M. Gaillard prévoit, dans son Article 4, qu'il est institué dans chaque Territoire un Conseil Territorial des communautés, composé en *nombre égal* de Citoyens de statut civil de droit commun et de Citoyens de statut civil local, c'est-à-dire une Assemblée composée au double collège, contrairement aux décisions du Parti Socialiste.

Cette Assemblée est dotée de pouvoirs importants, puisqu'elle devra se prononcer sur la question de savoir si les décisions de l'Assemblée Territoriale sont exécutoires.

Sur le plan fédéral, il est prévu que l'Assemblée des communautés, composée en nombre égal de Représentants européens et de Représentants musulmans, délibèrent en commun et votent successivement.

La procédure qui est fixée par la Loi est telle qu'en fait les Assemblées élues au collège unique risquent d'être complètement paralysées, dans leur action, par les Assemblées constituées au double collège.

Ce projet de Loi est donc à la fois, dans la lettre et dans l'esprit, en opposition formelle avec les décisions du Congrès de Toulouse.

●

— III —

REFORME ELECTORALE. — Le Congrès de Toulouse s'est prononcé à l'unanimité en faveur du scrutin d'arrondissement.

Le Président du Conseil, dans sa déclaration d'investiture, n'a en aucune façon précisé comment il entendait réaliser la réforme électorale. Il a évité de parler du système électoral qui a été choisi par le Congrès Socialiste et qui constitue aujourd'hui la loi du Parti.

●

Conclusions

LE Conseil National constate avec regret que les décisions du Congrès National et les décisions des Conseils Nationaux n'ont pas été respectées par les Organismes directeurs du Parti.

Il rappelle que les Motions votées par la majorité du Parti n'appartiennent pas à celle-ci. La majorité n'a pas le droit de modifier à sa guise les décisions du Parti ; elles sont, en effet, la loi du Parti tout entier et qui doit être respectée par tous, qu'ils appartiennent à la majorité ou à la minorité.

Le Conseil National déplore que le Parti Socialiste ait été engagé, contre le sentiment véritable de ses Militants, dans un Gouvernement incapable, en particulier, de satisfaire les légitimes revendications sociales des travailleurs, dans un moment où le sort des masses laborieuses et des économiquement faibles est particulièrement angoissant.

Il regrette qu'en donnant sa caution à un Gouvernement dont le programme est contraire, non seulement à sa doctrine, mais aussi aux décisions de ses Congrès, le Parti Socialiste ait compromis ses chances de faire accepter, au Parlement et dans le Pays, les mesures de salut public qui pourront seules préserver notre pays d'un effondrement sur le plan financier, économique, social et international.

AUBERT (sénateur, Basses-Alpes) ; CARCASSONNE (sénateur, Bouches-du-Rhône) ; DEFFERE (député, Bouches-du-Rhône) ; GOURDON (député, Gard) ; LEEHNARDT (député, Bouches-du-Rhône) ; LUSSY (député, Vaucluse) ; NAEGELEN M.-E. (député, Basses-Alpes) ; RAPUZZI (sénateur, Bouches-du-Rhône) ; ROUBERT (sénateur, Alpes-Marit.) ; TAILHADES (sénat., Gard).

MOTION DE POLITIQUE GENERALE

AU Congrès National Extraordinaire qui a suivi les élections du 2 janvier 1956, le Secrétaire Général du Parti condamnait en ces termes les formules dites d'Union Nationale :

« Union Nationale entre les battus d'hier et nous ?... Peut-on demander au Parti Socialiste d'aller demain vers la coalition avec les hommes qu'il *a dénoncés au pays comme les criminels et les fauteurs de toutes les erreurs ?* On peut peut-être demander cela à certaines formations politiques, mais il y en a une à qui on ne peut pas le demander, et cette une, c'est la nôtre, c'est le Parti Socialiste. »

Depuis, en participant au gouvernement Félix Gaillard et en s'incorporant à la majorité qui le soutient, le Parti s'est engagé dans « l'Union Nationale ».

Comme il était facile de le prévoir, cette décision aboutit à l'abandon des articles les plus importants du programme défini par le Congrès National de Toulouse.

●

LA MOTION DE POLITIQUE ECONOMIQUE, AGRICOLE ET SOCIALE, votée à l'unanimité, condamnait la « pause sociale » réclamée par la droite à la chute du Gouvernement Guy Mollet. Elle réclamait notamment le vote rapide du projet Gazier, du projet de réforme de l'Enseignement, de la loi-cadre agricole. Elle demandait aussi « l'allégement progressif du fardeau des taxes indirectes » et affirmait : « La recherche de l'équilibre budgétaire serait vaine si un relâchement se produisait dans la vigilance apportée par le Gouvernement à direction socialiste à la défense du niveau actuel des prix. »

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Le Gouvernement Bourgès-Maunoury n'a pu faire voter — et n'a même pas sérieusement soutenu — les projets dont le parti réclamait le vote dans les délais les plus brefs. M. Félix Gaillard n'a pris, dans sa Déclaration d'investiture, aucun engagement ferme au sujet de ces réformes.

L'actuel Président du Conseil, en sa qualité de Ministre des Finances du Gouvernement Bourgès-Maunoury, a laissé se déclencher une hausse des prix, encore aggravée au cours des dernières semaines par des manœuvres spéculatives.

Recherchant l'équilibre budgétaire dans des conditions que condamnait la Motion de Toulouse, il vient d'élever le taux de la taxe à la valeur ajoutée, alourdissant ainsi les taxes indirectes.

Le climat d'instabilité et d'agitation sociale, qui est déjà créé par la politique du Gouvernement actuel et de son prédécesseur, risque :

1° De rendre vaine la recherche de l'équilibre budgétaire et toute résistance à l'inflation ;

2° De favoriser la propagande communiste. Déjà la C.G.T., à la faveur des revendications sociales, s'efforce de sortir de l'isolement et de faire oublier l'attitude adoptée par ses Dirigeants et ceux du P.C. lors des événements de Hongrie.

●

EN CE QUI CONCERNE LA LOI-CADRE SUR L'ALGERIE, nous n'avons jamais pensé qu'elle pût constituer un élément de solution. Mais ses chances d'être favorablement accueillie par l'opinion algérienne se trouvent encore diminuées par les concessions qui viennent d'être faites et qui nous ont éloignés des principes posés par la Motion du Congrès de Toulouse.

1° L'institution du collège unique, prévu pour l'élection des Assemblées Territoriales, risque d'être annulée par la création des Conseils de Communautés qui auraient la possibilité de bloquer les décisions des Assemblées élues au suffrage universel.

2° Le Législatif et l'Exécutif, prévus pour l'ensemble de l'Algérie par la Motion de Toulouse et « chargés de garantir, au-dessus des Territoires, la personnalité algérienne », ont vu rogner progressivement leur compétence, leur autorité et leur caractère représentatif. Leur mise en place est renvoyée à deux ans après l'élection des Assemblées Territoriales. L'Assemblée Fédérative sera composée non seulement de Délégués des Assemblées élues au suffrage universel, mais aussi de Délégués des Conseils de Communautés, dont nous ne savons pas comment ils seront constitués et qui, en tout cas, réintroduisent la parité de représentation entre les deux populations malgré la différence considérable de leur importance numérique respective. Enfin ces organismes n'auront qu'une « tâche de coordination ».

Les concessions faites par le Parti permettraient sans

doute que soit trouvée une majorité parlementaire pour adopter le projet. Mais quel sera l'effet de ce texte sur l'évolution de la situation en Algérie ? Qu'en penseront les Algériens eux-mêmes ? Tout se passe comme si personne ne se posait ces questions. On vient cependant d'apprendre que les six Sénateurs musulmans encore demeurés au Conseil de la République n'approuvaient pas le projet de loi-cadre.

●

PLUS que jamais, il importe de multiplier les initiatives permettant d'engager des négociations en vue de la Paix en Algérie, dans l'intérêt commun des populations européennes et musulmanes.

C'est d'autant plus nécessaire que, si le rétablissement de la Paix ne suffit pas à résoudre tous nos problèmes économiques, financiers, monétaires, sociaux, aucun de ces problèmes ne peut être résolu si les charges actuelles continuent de peser sur notre économie, nos finances, intérieures et extérieures, et si l'on persiste dans l'illusion qu'on peut pratiquer à la fois une politique de « pacification » et une économie libérale de Paix.

●

LE Conseil national regrette donc que les Organismes dirigeants du Parti n'aient pas appliqué la politique définie par le Congrès de Toulouse.

Edouard DEPREUX.

QUELQUES REFLEXIONS D'UN VIEUX MILITANT

J'AI demandé aux camarades de ma Section (s'ils la jugent utile) l'insertion de cette lettre dans le prochain Bulletin Intérieur *du Parti : j'étais déjà délégué au Conseil National, à Huyghens, en* 1925, *après la reconstitution de la Fédération de l'Yonne. J'ai consacré toutes mes forces à l'organisation et à l'action des travailleurs socialistes depuis cette époque. Le nombre de discours, motions, réunions publiques ou éducatives, de tracts, d'articles, d'affiches, de brochures, d'almanachs, de films, de rapports, d'analyses, de comptes rendus, de suggestions auxquels j'ai apporté ma contribution volontaire et loyale est peut-être suffisant pour justifier la parution de ces lignes. En tout cas, cette expérience même m'incite à communiquer aux camarades du Parti l'impression générale suivante : sans remonter à la structure, à l'esprit, aux principes de base du Parti en* 1905, *j'affirme que le Parti d'aujourd'hui présente peu de caractères communs, sinon une certaine phraséologie, démentie par les actes, avec le Parti de* 1925. *Mon devoir strict est d'en avertir ses Adhérents et, s'ils sont en majorité décidés à poursuivre leur route dans la nouvelle voie qu'ils semblent avoir choisie, d'en tirer quant à moi toutes les conséquences.*

Jamais, en effet, dans l'histoire politique de notre Pays, n'a été plus nécessaire qu'aujourd'hui l'existence d'un Parti Socialiste de masse, de structure réellement démocratique, lié à « l'Internationale » par une cohésion idéologique à toute épreuve, et capable de rassembler dans ses rangs toutes les victimes de la crise sociale contemporaine, capable aussi d'entreprendre, sous leur contrôle permanent, la transformation révolutionnaire qui s'impose, et pour laquelle le Parti a été fondé.

Or, au lieu de cela, nous voyons le Parti poursuivre en Algérie une guerre ruineuse et sans issue, freiner les masses laborieuses dans leur instinctif besoin d'action directe, substituer à l'opposition fondamentale de classe, qui a été et demeure la raison d'être d'un Parti Socialiste, la notion vague, adoptée par n'importe quel autre Parti, du « national » et du « social », et même, ce qui aurait fait dresser les cheveux sur la tête de presque tous les Socialistes qui ont refait le Parti après la scission de Tours, pousser son Groupe Parlementaire dans une « délégation permanente » avec des Partis réactionnaires, signer un « contrat » dont les travailleurs doivent nécessairement faire les frais, puisque ce « contrat » est établi avec les représentants d'une classe qui n'est pas disposée à abandonner ses privilèges, pratiquer enfin l'union nationale qu'il avait solennellement répudiée en janvier 1956... *en essayant de faire avaler cette fraude sous l'étiquette de « défense républicaine », etc.*

●

COMMENT le Parti en est-il arrivé là ? Comment pourra-t-il s'en sortir, restaurer la confiance que tant de travailleurs conscients avaient mise en lui ? Comment les forces de liberté et d'émancipation sociale qui se lèvent partout, et qui se manifesteront aussi chez nous, pourront-elles être attirées dans les rangs du Parti si celui-ci se montre incapable d'accorder ses actes avec ses principes, de définir une politique cohérente et de s'y tenir, de faire la preuve, presque quotidienne, que les méthodes démocratiques, en dépit de leur apparente inefficacité en face des machines totalitaires, sont finalement les seules qui puissent conduire aux solutions constructives, aux convergences nationales et internationales en direction d'un monde meilleur ? *C'est au Parti lui-même de répondre.* Dans ses rangs, certes, et à sa tête, il y a des hommes qui ont eu, et qui ont encore, plus de responsabilités que d'autres : mais rien ne changera si le plus modeste des Militants n'est pas capable LUI-MEME de faire le point, de choisir des idées et des hommes, de les contrôler, de les remplacer au besoin, de chercher constamment ce qui ne va pas et pourquoi, de le dire, d'exiger le respect de son vote à tous les échelons. Rien que cette exigence constitue, à elle seule, une véritable révolution intérieure préalable à toutes les autres audaces : car ce qui est bon (ou mauvais) pour une Fédération (par exemple le blocage de tous les mandats en faveur de la participation à tout prix) doit pouvoir l'être pour toutes les autres... Et si une majorité nationale, se disant Section de « l'Internationale », est condamnée par la presque unanimité de celle-ci, c'est la loi de la majorité qui doit continuer à jouer : sinon, il faut ou bien changer l'étiquette ou bien changer le contenu... On ne fait pas à la Démocratie socialiste sa part : ou bien on joue le jeu, intégralement et à tous les échelons, ou bien on

est condamné à l'hypocrisie et aux illusions de la Démocratie bourgeoise, extrêmement précieuse, certes, mais que les Socialistes doivent toujours considérer comme limitée aux conditions du maintien au pouvoir des classes qui exploitent le travail. Si « la loi triche » dans un Parti Socialiste, la démoralisation, la colère et le désespoir s'emparent des exploités, et toute construction d'un monde démocratique par les travailleurs eux-mêmes est compromise.

Est-ce qu'on n'a pas rusé, dans le Parti, avec les exigences élémentaires de la Démocratie socialiste ? Voilà la première question à résoudre. Elle est tellement importante que certains responsables n'ont même pas encore pris conscience de ce genre de problème. Un seul exemple : fin aout, dans *Le Monde*, un Secrétaire fédéral du Centre expliquait : « On ne peut tout de même pas, au lendemain d'un Congrès, laisser mettre en cause les décisions prises la veille !... » Comment donc ? J'ai eu envie de répondre : je le fais ici, et j'espère que ce camarade, dont je postule, comme nous devons toujours le faire entre nous, la bonne foi, réfléchira, lui Responsable fédéral, membre de la majorité, à cette situation : le 1er juillet 1956, le Congrès de Lille, à propos des affaires du Moyen-Orient, mandate UNANIMEMENT ses Délégués au Gouvernement : il faudra soumettre éventuellement toute menace de conflit AU CONSEIL DE SECURITE DE L'O.N.U... Quatre mois plus tard, sans consultation du Parti, du C.D., du G.P., le Président du Conseil, socialiste, décide les opérations de guerre contre l'Egypte. Laissons de coté le fond du problème : la *Revue Socialiste* m'a fait l'honneur de déclarer, dans un chapeau singulier, qu'évidemment mes idées sur ce point n'étaient pas celles *du Parti*. Soit. Mais APRES cette dérogation singulière, qui fait novation dans le mécanisme « démocratique » du Parti, une majorité écrasante APPROUVE à la fois la forme et le fond. Si les Militants du Parti considèrent aujourd'hui comme « normale » cette conception du Parti, absolument identifié avec un Gouvernement dit socialiste mais faisant la politique d'une autre classe (et quelle politique... le bilan national et international, pour le Socialisme et pour le Pays devrait être dressé courageusement par le Parti lui-même avant que d'autres ne se servent de ce bilan pour détruire le Socialisme en France), si la « remise en cause » d'une décision de Congrès, non pas dans les discussions, les paroles ou les écrits, *mais dans les actes, des actes de guerre*, ne rencontre, dans le Parti, que ce genre de réflexion d'un Secrétaire fédéral de bonne foi, alors, c'est que le mot même de Démocratie a des traductions très différentes selon l'optique du Militant... ou celle du Gouvernant...

Voici précisément le genre de transformation essentielle que je crois pouvoir déceler dans la structure et l'esprit du Parti : il est en train de devenir un instrument politique pour la pratique de « l'exercice du pouvoir » en régime capitaliste : d'où l'élimination, volontaire ou fortuite, de tout esprit d'autonomie, de jugement critique, et même du besoin d'information exacte de la part de ceux de ses Responsables qui croient sincèrement à la nécessité de ce genre de « discipline » : avant tout, paraître unis... pour aller au Gouvernement. Mais pour quoi faire, au Gouvernement ? Ce que le Parti a proposé aux électeurs ? Ou ce que vous avez décidé d'y faire ensuite, compte tenu de ces « marginaux » nécessaires à la constitution de la majorité ? On ne sait plus très bien. Et le Parti lui-même, aujourd'hui, pourrait-il, sur ce point, éclairer ses propres Militants ? Si ceux-ci ne sont pas plus exigeants qu'il y a un an, pourquoi se gêner ? On sait comment Thorez, Ministre, approuvait l'envoi d'armes au corps expéditionnaire en Indochine, mais entendait que Thorez, Secrétaire du P.C., développât dans le pays une campagne contre la même guerre d'Indochine. Ramadier a mis fin à cette équivoque, qui ne pouvait évidemment pas favoriser l'élévation du niveau de conscience politique des travailleurs de France. Nous voici dans une situation du même ordre : quelle est la politique du Parti ? Celle de ses discours dominicaux, ou celle de ses Ministres au Gouvernement ? Puisque, enfin, on accepte aujourd'hui, expérience faite, la « différenciation » entre la fonction d'un Parti d'opposition fondamentale de classe et celle de la délégation du Parti au Gouvernement, pour un programme et dans les conditions fixées par le Parti, eh bien ! « différencions ». Mais commençons par reconnaître que ceux qui ont préconisé et pratiqué l'identification au point d'avaler toutes les couleuvres de la féodalité colonialiste d'Alger (et parfois jusqu'à son langage) sont mal qualifiés pour expliquer la « différenciation ». De même chez les Staliniens, Thorez est mal qualifié pour expliquer et appliquer la « déstalinisation ». La direction actuelle du Parti, c'est-à-dire la majorité qui l'a approuvée (ne distinguons pas !) est aussi mal qualifiée pour aller expliquer la contradiction éclatante qu'elle a elle-même créée entre ce qu'elle a dit et ce qu'elle a fait : j'appelle une fois de plus l'attention des camarades sur ce divorce fondamental, qui a dévalorisé, d'une manière catastrophique, la signature non seulement du Parti aux yeux de « l'Internationale », mais de la France aux yeux de l'opinion universelle : c'est aimer son Pays et son Parti que le dire aux camarades : ceux-ci seront-ils capables de découvrir cette contradiction éclatante et d'y porter remède ? Relisons le mandat, défini par le Secrétaire général du Parti lui-même, le 15 janvier 1956, et approuvé par l'unanimité du Parti, sur ce seul point :

« Troisième Cas : *Union Nationale. Union Nationale entre les battus d'hier et nous ? Eh bien, d'abord poser la question prouve que l'on ne connaît pas le Parti Socialiste... On peut nous critiquer... mais il y a une chose que personne ne conteste en nous, que parfois on nous reproche comme une faiblesse : c'est la loyauté, c'est l'honnêteté... On peut demander cela à certaines formations politiques, mais il y en a une à qui on ne peut pas le demander, et cette une c'est la nôtre...*

« *... Que nous proposent-ils ? De grouper des hommes, des Partis, et de dire qu'on va se mettre d'accord... On va se mettre d'accord ? Mais voyons, pas besoin d'être grand clerc en politique pour savoir comment les choses se passent. Vous finissez par mettre d'accord cent cinquante, deux cents, trois cents parlementaires. Comme ce n'est pas suffisant et qu'il en faut encore vingt-cinq ou trente, ce sont ces marginaux qui décideront de toute la politique des deux cents, etc.* »

Et oui, c'est là une vérité d'autant plus criarde que ce sont des problèmes de classe, en Algérie et en France, des problèmes absolument liés à la structure et aux exigences fondamentales du régime capitaliste et colonial, des problèmes que seule l'action concertée, intelligente, des forces du travail et de la science peut résoudre, et à l'échelle aussi vaste que possible, en tout cas, par solidarité avec les travailleurs et non pas en collaboration avec ce que représentent Borgeaud, de Sérigny ou autres Boussac... (Je pense que cette collaboration, dans la politique algérienne, est suffisamment évidente dans toute la presse de ces messieurs (« Alger vaut bien une messe ! »), pour qu'on la puisse contester.)

Restent les réformes de structure du Parti pour en faire le véritable instrument d'investigation permanente, de combat social, de clarification idéologique continuelle, à travers les tâtonnements et les erreurs de tous et de chacun ; mais ces réformes de structure n'auront de sens que si une majorité s'affirme pour

reconstituer le vieil esprit unitaire et démocratique à la fois de 1905 et de 1925... Les « tendances » sont des aspects, d'ailleurs vivants et fugaces, de la réalité sociale profonde : si on cherche à les supprimer par voie d'autorité, d'abord on prend les effets pour les causes, et ensuite on risque d'aboutir au monolithisme mortel : car il y a infiniment plus de germes de renouvellement, d'inquiétudes intellectuelles honorables et nécessaires, de possibilités d'enrichissement permanent de l'organisation socialiste dans la classe ouvrière elle-même et dans presque toutes les couches sociales conscientes de notre époque que dans une armature bureaucratique, si fortement disciplinée soit-elle, si spécialisée et attentive qu'elle soit pour la conquête de son propre pouvoir.

Tout ce qu'on a fait, en matière de Constitution, au moment de la Libération (personne aujourd'hui ne le conteste), a subi la pression des méthodes d'autorité imposées par la guerre, par le fascisme qu'il fallut vaincre (mais dont les virus sont toujours là parce que la révolution socialiste européenne n'a pas encore été faite), par le stalinisme meme, allié terriblement corrupteur, et dont la classe ouvrière devrait peu à peu se débarrasser, mais elle doit prouver d'abord, en France, éprouver la supériorité éclatante des méthodes de liberté sur les méthodes d'autorité. Le Parti Socialiste, depuis deux ans, a malheureusement tourné le dos à cette entreprise de démocratisation systématique comme à beaucoup d'autres que lui seul serait qualifié pour entreprendre...

Ainsi, il n'est pas vrai que la représentation proportionnelle des tendances, à tous les échelons, soit un mal : j'ai été Membre du Bureau du Parti comme représentant d'une tendance reconnue : nous nous exprimions dans une tribune libre du quotidien du Parti, chacun en proportion de nos mandats : le Parti s'enrichissait ainsi en Militants recrutés par toutes les tendances, et une fois les décisions prises par les Congrès, le travail *collectif* associant, sur le plan de l'égalité socialiste la plus fraternelle, tous les représentants qualifiés des tendances du Parti, fut à l'origine d'un essor tel, entre 1933 et 1936, que le Parti est arrivé au Gouvernement et y a exécuté son programme : ce sont les événements internationaux, les choix décisifs entre alliances militaires et action solidaire des travailleurs de tous les pays qui ont provoqué des séparations. Ces problèmes existent encore. Mais j'ai peut-être le droit de rappeler à ceux qui s'obstineraient dans une opposition bornée à la reconnaissance des tendances telles qu'elles peuvent et doivent exister dans un grand Parti démocratique vivant, qu'au moment de l'action, des tendances la veille encore en apparence homogènes (mais seulement liées par la conception étroite de la conquête du pouvoir *dans le Parti*) ont volé en éclats... et que des Militants séparés la veille par des différences idéologiques, graves mais respectables, se sont retrouvés côte à côte dans le combat clandestin : Suzanne Buisson n'est plus là, hélas ! pour en témoigner, mais André Philip pourrait dire où et comment se sont retrouvés à Lyon les militants du P.S.O.P. et ceux du Parti Socialiste qui se reconstituait péniblement, au prix de sacrifices irréparables ; les amis de l'ancienne direction n'y étaient pas... C'est tout ! Soyons indulgents sur les fautes de ce passé, mais agissons alors qu'il en est encore temps pour que le Parti Socialiste redevienne ce qu'il a été... et fasse confiance à la Liberté et à la Démocratie, sans craindre, mais en recherchant au contraire *l'expression totale des diversités* : c'est sa meilleure arme, sa seule chance contre la vague qui va se lever, dans ce pays, en conséquence des tares qui sont celles du système et que la majorité du Parti a commis l'erreur d'endosser comme si c'était là son rôle...

Au surplus, regardez la direction du S.P.D. : trois hommes des trois tendances le dirigent ; à la direction du puissant Labour Party : Bevan, Gaitskell, Cousins : trois tempéraments, trois forces, trois talents très différents. Voyez comment notre Syndicat National des Instituteurs (180.000 adhérents) pratique la Démocratie et associe, dans une direction à peine plus importante que le tiers du C.D. actuel, les trois tendances syndicales qui existent dans ses rangs...

En résumé, la pire méthode, c'est celle qui tend à imposer par voie d'autorité des conceptions politiques que l'expérience condamne. C'est celle qui sous-estime, au moins comme phénomène avertisseur, l'expression sincère et désintéressée d'une opinion non conformiste, celle qui prive de ses droits légitimes à la liberté, à l'égalité, n'importe quel Militant qui n'accepte pas de changer de langage selon les caprices de l'arithmétique parlementaire... Il y a tout de même autre chose que cette activité trop souvent épuisante mais factice dans le processus historique ; il y a des valeurs fondamentales, qui appartiennent au tréfonds de la conscience politique, individuelle et collective. Ce sont ces valeurs, *communes à tous les Socialistes, dans tous les pays,* qui devraient servir de système de référence aux heures où l'orientation est difficile à déterminer, dans un monde dynamique qu'emportent à notre époque au moins trois révolutions simultanées : anticolonialiste, atomique et cybernétique-automation... L'esprit en éveil, mais la sensibilité humaine envers l'injustice encore plus, si possible. La rigueur de caractère et la volonté constante d'essayer de comprendre les autres. L'accord permanent entre ce qu'on pense et ce qu'on dit, entre ce qu'on dit et ce qu'on fait... ce sont ces vertus socialistes, seules, qui sauveront le Parti si le Parti doit vivre et reprendre sa marche ascendante.

●

JE prie les camarades d'excuser ces réflexions ; j'ai tout de même, au nom du Parti, ailleurs que dans les Assemblées, assumé à certaines heures graves des responsabilités et encouru certains risques qui me permettent aujourd'hui ce genre d'avertissement : je serais très peiné si, une fois encore, des conceptions que je crois vitales pour le Parti étaient accueillies avec indifférence et perdues de la même manière que semblent se perdre les objectifs du Socialisme dans les sables du Sahara...

Pour tout dire, j'aimerais conserver la confiance et l'estime de ces ouvriers des usines du XV^e^ auxquels j'ai personnellement distribué, en janvier 1956, *le discours et le programme du Parti, les engagements et les déclarations du Secrétaire général du Parti. C'est au Parti lui-même qu'il appartient aujourd'hui de dire et d'expliquer si cette exigence politique et morale est périmée. J'entends souvent parler d'* « Honneur » *et de* « Fidélité », *mais c'est pour entretenir la vieille religion militariste qui a déjà fait tant de mal à l'humanité trop peu éclairée... Je pense que les classes sociales ont leurs conceptions de l'honneur et de la fidélité, et qu'il convient précisément à des Militants socialistes de dénoncer le mensonge de ces mots dans la bouche des oppresseurs et des profiteurs de la générosité candide des humbles ; je pense surtout que nous avons, nous Socialistes,* notre honneur *et* notre fidélité. *Je n'ai voulu qu'appeler l'attention du Parti sur cet aspect dramatique de certaines de nos divergences. Je veux simplement ajouter ceci : le Parti a le droit de changer de critères ; moi, à l'âge où je suis et sachant ce que m'a appris le Mouvement socialiste lui-même, je ne changerai plus ni de principes, ni de méthodes.*

Marceau PIVERT (XV^e^ Section de la Seine).

MOTION

LA 9e Section, ayant pris note du vote du Conseil national autorisant la participation sans condition au Gouvernement Gaillard, se demande dans quelle mesure une telle décision est conforme aux décisions du Congrès de Toulouse.

Compte tenu de la gravité exceptionnelle de la situation, elle propose que, au lieu et place du Conseil National des 14 et 15 décembre, soit convoqué un Congrès National Extraordinaire chargé de définir la politique du Parti.

9e Section de Paris.
Le Secrétaire : Klein.

P. S. — Je rappelle que le Congrès de Toulouse avait fait sien, dans sa Motion sur la politique économique et sociale, le programme défini lors du Conseil National précédent qui avait été soumis tant à Pflimlin qu'à Bourgès-Maunoury.

PROJET DE RESOLUTION

DEPUIS le dernier Congrès, les événements qui se déroulent en Algérie ne permettent pas d'entrevoir la fin de la guerre, contrairement aux affirmations réitérées du Ministre résidant. L'appel au « dernier quart d'heure » ne peut être indéfiniment renouvelé devant l'opinion d'un Pays qui se targue d'être la patrie d'élection de l'intelligence.

●

LA poursuite en Algérie d'une guerre sans issue et sans buts politiques définis :

1° Interdit tout règlement d'ensemble des rapports entre la France et l'Afrique du Nord ;

2° Isole chaque jour davantage la France de ses alliés qui condamnent ouvertement ou secrètement notre action ;

3° Renforce l'influence du Parti Communiste et permettra peut-être demain à l'influence soviétique d'accéder en Afrique du Nord ;

4° Accable d'un fardeau insupportable l'économie et les finances françaises désormais menacées par l'inflation et la paupérisation des masses.

Le projet de loi-cadre n'apporte aucune solution au problème. S'il vient à être appliqué, ce qui est douteux, il apparaîtra comme un Statut octroyé qui mécontentera au même degré, mais pour des raisons différentes, les populations européenne et musulmane.

Dans cette situation, qui ne s'est que trop prolongée, le devoir du Parti Socialiste est de satisfaire à la volonté d'indépendance de l'Algérie tout en sauvegardant les intérêts essentiels des Français qui y résident.

Seule la Fédération permet de faire face à ces deux exigences qu'on a voulu faire apparaître comme contradictoires. La solution préconisée par le signataire de cette résolution avant le dernier Congrès National reste encore pleinement valable. Il la soumet en conséquence à l'attention du prochain Conseil National :

1° Reconnaissance du droit à l'existence de la République Algérienne ;

2° Création d'une Union Franco-Algérienne au sein de laquelle la République Française et la République Algérienne seront liées entre elles par des liens de caractère fédéral ;

3° La compétence respective de l'Union et des deux Républiques sera librement négociée ;

4° Les Citoyens de la République Algérienne d'origine française résidant en Algérie conserveront la nationalité française pour eux et leurs descendants ;

5° Ces Citoyens pourront en appeler directement à une Cour de défense des Droits de l'Homme, instaurée dans le cadre de l'Union Franco-Algérienne, si leurs droits fondamentaux venaient à être lésés ;

6° Chaque République reconnaîtra aux Citoyens de l'autre le droit d'établissement sur son propre territoire.

●

SUR la base de ces propositions, un appel public et solennel serait adressé à tous les groupes qui peuvent valablement prétendre représenter une fraction de la population de l'Algérie : F.L.N., M.N.A., Oulemas, Elus à l'Assemblée Algérienne aujourd'hui dissoute. Le cessez-le-feu suivrait immédiatement l'acceptation de la négociation.

Le résultat des négociations serait soumis à un référendum de la population, y compris les Français d'Algérie.

Dans le cadre fixé par le référendum, une Assemblée Constituante serait élue au suffrage universel. Les organes de la République Algérienne et de l'Union Franco-Algérienne fixés par la Constitution seraient mis en place.

FRENAY Henri
(6e Section de Paris)

REFORME DES INSTITUTIONS ET REGIME DES ELECTIONS

Dès le lendemain des élections du 2 janvier 1956, après avoir constaté que les résultats de ces élections ne permettaient pas à coup sûr de dégager une majorité stable et cohérente, la Fédération des Landes prévoyait que la composition de l'Assemblée actuelle mettrait rapidement les Institutions Républicaines en péril.

Le 8 janvier 1956 elle votait la motion ci-dessous :

LE CONSEIL FEDERAL DES LANDES, REUNI A MORCENX LE 8 JANVIER 1956, CONSIDERANT :

1° que si le Gouvernement Edgar Faure a pu oser se livrer à une manœuvre aussi imprudente que celle des élections brusquées, c'est qu'il escomptait exploiter à son profit un fait évident reconnu et déploré par l'opinion publique, à savoir le mauvais fonctionnement des institutions républicaines et le discrédit qui en résulte, frappant indistinctement tous les Parlementaires et plus particulièrement les Députés ;

2° que si la République, depuis 3/4 de siècle, n'a plus guère d'adversaires permanents : bonapartistes, monachistes, ou autres, elle n'en a pas moins connu une existence mouvementée, des soubresauts nombreux, des dangers graves, parce que les Républicains n'ont pas su en 75 ans la doter d'institutions constitutionelles et parlementaires efficaces ;

3° qu'il en est résulté un état permanent d'instabilité qui a provoqué, dans un pays pourvu de ressources abondantes et variées, un retard économique qui a affaibli considérablement sa puissance et compromis sa liberté et son indépendance, qui a provoqué le mécontentement, la désaffection ou la colère de la classe ouvrière française, et un retard dans son évolution intellectuelle et morale qui a affaibli la puissance et le prestige de la France, en même temps que les vertus civiques indispensables à toute Démocratie dynamique.

Considérant qu'en 3/4 de siècle la République a connu une multitude de Gouvernements dont la durée moyenne a été de 4 mois 1/2 sous la IIIe République et de 7 mois 1/2 sous la IVe...

...**tandis que les autres Démocraties occidentales** : Grande-Bretagne, Suède, Norvège, Danemark, Suisse, etc., ont eu des Gouvernements de plus longue durée et une vie politique exempte des crises nombreuses connues par la République française : (Boulangisme, 6 février, Dictature de Pétain, Menaces Gaulliste ou Bolcheviste, Poujadiste),

constate : **que dans toutes ces Démocraties occidentales la loi électorale est restée immuable ou bien a rarement et peu varié,** tandis qu'en France elle a été fréquemment modifiée, que les lois électorales ont été toujours **des lois de circonstances** destinées à préserver de dangers immédiats le régime républicain, menacé à cause de son mauvais fonctionnement, et qu'elles n'ont jamais, en 75 ans, donné à la France un système politique capable d'efficacité et de stabilité qui eût été la meilleure défense du régime républicain.

CONSTATE :

1° que toutes ces Démocraties occidentales, y compris celles de création récente (Italie et Allemagne fédérale) se sont donné **des lois électorales qui ne comprennent jamais de 2e tour ;**

2° qu'en dehors de la Grande-Bretagne, **toutes les Démocraties occidentales utilisent le système proportionnel sous des formes diverses.**

La Fédération des Landes demande en conséquence que le Parti Socialiste S.F.I.O., tirant parti de ces exemples édifiants, propose à l'Assemblée nationale, immédiatement, la loi électorale préconisée par Léon Blum dont l'Allemagne de l'Ouest, ne voulant pas retomber dans les erreurs de la République de Weimar, a su faire son profit, et dont l'application a donné les bons résultats escomptés (**scrutin uninominal d'arrondissement à un tour assorti d'une répartition proportionnelle**).

Ce mode de scrutin, simple, clair, plairait à l'opinion publique et serait susceptible de recueillir une majorité au Parlement, car il est juste, loyal et cumule les avantages du scrutin uninominal d'arrondissement, du scrutin majoritaire et de la proportionnelle sans avoir aucun des inconvénients ni du 2e tour, ni de la proportionnelle intégrale.

La Fédération Socialiste des Landes, considérant qu'il s'agit de remédier aux causes de l'instabilité à leur origine, estime **qu'il s'agit de discipliner les Electeurs et les Candidats,** au lieu de laisser faire des élections dans une anarchie qui se répercute forcément dans le Parlement.

Elle demande que la loi électorale comporte, comme dans les autres Démocraties occidentales, des précautions de nature à obliger les électeurs à faire un choix entre les grandes tendances organisées et permanentes de l'opinion française, au lieu de faciliter et même de provoquer sa dispersion sous le prétexte d'une fausse conception de la liberté, car il n'y a pas de liberté sans discipline.

La Fédération Socialiste des Landes, considérant qu'il ment que, dans les Démocraties occidentales pourvues d'un **système bi-caméral,** dont les deux Assemblées sont élues, ces deux Assemblées sont élues en même temps, **pour la même durée, par le même mode de scrutin au suffrage universel,**

qu'en cas de dissolution ces deux Assemblées sont dissoutes en même temps et que, parfois, comme en **Belgique,** sont élus et dissous en même temps **les Conseils Généraux,**

que de cette manière **l'appareil représentatif est cohérent et capable d'efficacité,**

qu'ainsi **l'électeur est convaincu de l'extrême importance de son vote et incité à accomplir son devoir de Citoyen ;**

que cela peut légitimer, comme en Belgique, **le vote obligatoire** et le faire placer **un jour de semaine autre que le dimanche.**

●

LES événements ayant, hélas ! confirmé les prévisions de la Fédération des Landes, cette dernière considère que les décisions qui doivent être prises dans des domaines aussi essentiels qui conditionnent l'existence même du régime démocratique ne peuvent être prises que par les instances supérieures du Parti

(Congrès ou Conseil National) après un examen préalable par les Sections et Fédérations auxquelles sera fournie la documentation nécessaire.

En conséquence, la Fédération des Landes ne peut admettre comme étant définitive, en ce qui concerne en particulier la loi électorale, une décision qui fut prise à une majorité infime de 51 % des mandats, au cours d'un Conseil National réuni en toute hâte et sans aucune préparation.

La Fédération des Landes demande avec insistance que ces problèmes si graves de la réforme des institutions et du régime électoral fassent l'objet, avant la fin du mois de janvier prochain, d'un examen approfondi devant un Conseil National ou un Congrès National Extraordinaire.

LAMARQUE-CANDO,
Secrétaire Fédéral des Landes.

SITUATION POLITIQUE INTERIEURE

UN militant discipliné ne doit pas savoir seulement blâmer l'action du ou des Elus du Parti : il doit aussi faire connaître aux instances responsables du Parti ce qu'il ne trouve pas juste et ce qu'il désire ou aurait désiré voir faire. Ainsi :

C.E.C.A.

Le « four » à signaler est la hausse du charbon (à l'entrée de l'hiver) et ses monstrueuses répercussions sur les prix de l'acier et de certains dérivés ou produits employés surtout dans le bâtiment.

REFORME ELECTORALE

Le mode de scrutin actuel est-il ou non défectueux ? La définition du Congrès du 31 octobre 1955, à Puteaux, qui prétendait défendre et faire triompher le scrutin d'arrondissement à deux tours, est-elle toujours valable ? Pourquoi le Gouvernement du camarade Guy Mollet n'a-t-il pas essayé de l'imposer ?

REFORME DE LA CONSTITUTION

Est-il admissible que ladite réforme soit réclamée avec éclat, surtout par d'autres Partis (Indépendants, U.R.A.S. et autres Pouiade) ?

La S.F.I.O. se devait, au contraire, de faire valoir son point de vue sur la dissolution de l'Assemblée, l'investiture du Président désigné et les « discussions d'urgence ». Lorsqu'une « discussion » a été acceptée par (mettons) 344 voix contre 240, pourquoi ne pas trancher ladite « discussion » dans les délais les plus rapides ?

LES CONFLITS DU TRAVAIL

Au cours d'une grève des cheminots, nous avons vu Guy Mollet, impassible, n'osant prendre une décision, et quelque temps après, devant la même menace, Bourgès-Maunoury faisait payer, séance tenante, un acompte aux cheminots pour éviter la grève. Ce genre de démonstration compte aux yeux du public. Aussi, pourquoi ne pas faire jouer le rôle qui est dévolu au Conseil Economique ? A plusieurs reprises, avant 1956, André Philip avait émis la même opinion que je préconise depuis 1948, à savoir : tout conflit du travail (horaires, salaires, accidents...) devrait d'abord être soumis au Conseil Economique pour en délibérer dans la huitaine et dont les conclusions concrètes auraient force de loi.

CONSTRUCTIONS, RELOGEMENT, LOI SUR LES LOYERS, PRETS, REFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Dans tous ces domaines, tout ou presque reste à faire. Si la construction avance, pourquoi le taux des loyers est-il si prohibitif ? L'augmentation semestrielle des loyers devrait être terminée : les propriétaires préfèrent vendre à prix (très) fort.

Pour nos enfants il faut des classes, mais il faut aussi des Maîtres. Les conditions de recrutement sont à voir et les déplacements administratifs très peu à recommander.

SITUATION POLITIQUE INTERNATIONALE

Marché commun. — Tant que ne se pas réglementée (et mise en vigueur) la libre circulation des hommes et des marchandises à travers les Pays membres (Marché commun et Communauté Européenne doivent être synonymes), tant qu'une monnaie, égale dans chacun de ces Pays, n'aura pas été instituée, tant que des lois communes (de protection ou de rigueur) n'auront pas été admises, observées et appliquées dans chacun de ces Pays,

Tant que la Réunification de l'Allemagne ne se sera pas faite, le Marché commun (C.E.C.A. et autres pools) demeure une fiction. Il s'agit de commencer par le commencement, c'est-à-dire uniformiser le taux de la main-d'œuvre, uniformiser la production de chaque associé, pour certaines matières comme l'acier, les textiles, le blé, le minerai, etc., uniformiser une monnaie, même pour un temps déterminé, mais ayant également cours dans chacun des Etats de la Communauté.

Qui dit « intérêts » dit « défense ». La Communauté Européenne ne saurait être autrement créée.

Gaëtan LUCIANI,
Section d'Herblay.

UN NECESSAIRE AVERTISSEMENT

IL y a cinq mois, le Gouvernement à direction socialiste tombait sur les projets de redressement financier. Un Gouvernement à direction radicale lui succédait où les Moriciens pénétraient : les projets fiscaux, amendés dans un sens favorable aux exigences des Modérés, étaient alors adoptés. On abordait la loi-cadre sur l'Algérie avec un texte inévitablement en retrait sur la Motion de Toulouse ; de Conseils de Gouvernement en Table ronde, la loi-cadre s'alourdissait et s'édulcorait, au risque de perdre le bénéfice psycho-

logique escompté. Modifications insuffisantes au gré de ceux-là mêmes qui les avaient imposées, puisque modérés et républicains-sociaux assuraient, avec son échec, la chute du Gouvernement. Fin octobre, Guy Mollet crut pouvoir solliciter l'investiture sur la promesse d'abstention des Indépendants : ceux-ci votèrent contre. M. Gaillard forme son Ministère : les Modérés y entrent, sans se considérer comme engagés pour autant par les projets gouvernementaux. Comme l'a dit le Ministre des Finances devant la commission du même nom, « la crise continue ».

IL est facile de deviner dans quelles conditions ce Gouvernement va continuer à fonctionner : fidèles au contrat, nous lui apporterons nos voix ; les Groupes indépendants, républicains-sociaux et les radicaux de tous poils exerceront un chantage à l'abstention ou à l'opposition et obtiendront, sous forme d'amendements, que soient dénaturés les textes en discussion. Jusqu'au jour où, lassés de ce jeu de dupe qui discrédite le régime, nous claquerons la porte au risque d'apparaître comme les responsables de la crise.

On peut penser qu'il est vain d'espérer travailler utilement avec la droite la plus bête du monde, avec les meilleurs fourriers du bolchevisme, avec les pires défaitistes que nous nourrissions : ceux qui refusent au Gouvernement les moyens économiques et financiers de sa politique algérienne. On peut soutenir au contraire que les événements nous y contraignent, le régime se trouvant en cause. Je ne rouvrirai pas une discussion qu'un Conseil National a tranchée.

Mais nous pouvons, tous ensemble, donner à la droite et aux amphibies de toute obédience un ultime et décisif avertissement.

Le Congrès de Toulouse a défini une politique qui est la loi du Parti. Mais une politique n'a de sens que dans la mesure où son réunies les conditions de son application. Compte tenu de l'opposition communiste et poujadiste, elle n'est présentement applicable qu'avec l'appui d'une partie des modérés. Si ceux-ci se dérobent, marchandent, la vident de sa substance, si la loi-cadre doit comporter plus de verrous que de portes ouvertes, si l'on veut faire la guerre sans la payer, si l'on résiste aux fellagha sans combattre l'inflation autrement que par des slogans, si l'on entend s'opposer aux pressions alliées dans le temps où on sollicite des subsides, alors nous sommes en pleine incohérence et nous courons à la catastrophe. S'il faut un jour reconnaître son indépendance à l'Algérie dans les pires conditions, c'est au conservatisme des modérés et à la désertion économique qu'ils organisent que nous le devrons : nous n'en porterons pas moins la responsabilité de n'avoir pas tenu compte de leur sottise dans nos calculs.

Le CONSEIL NATIONAL serait donc bien inspiré de rappeler aux modérés et aux opportunistes que le **Parti Socialiste ne tolérera pas davantage le marchandage auquel ils se livrent dans l'espoir d'une dissolution, qu'une politique ne vaut que par l'application qui en est faite et que, faute de moyens de résoudre les problèmes posés au pays, nous serions obligés de reconsidérer la nôtre ; qu'en tout état de cause, nous ne nous considérons nullement comme condamnés à une collaboration qui n'aurait pour résultat que d'aggraver la situation du pays et d'y entretenir l'incohérence ; qu'en conséquence, en cas de nouvelle crise, il serait inutile d'escompter notre soutien.** Dès à présent, les choses doivent être claires pour tous.

R. QUILLIOT,
(Seine-et-Oise).

POUR UNE REFLEXION DOCTRINALE

LE CONSEIL NATIONAL,
CONSIDERANT

1° Que, depuis des années, aucun Congrès National n'a abordé l'examen des questions fondamentales de doctrine socialiste ;

2° Qu'il n'y a pas, en ce milieu du XXe siècle, de doctrine socialiste précise et cohérente de l'Etat, de la Démocratie politique, sociale et économique, de la propriété publique ou privée, de la planification, des droits et des limites des différents pouvoirs, des classes sociales, de la laïcité, etc. ;

3° Qu'en fait le Socialisme démocratique, en France et ailleurs, traverse une crise intellectuelle grave, qu'il est devenu une idéologie confuse, vague, sans rigueur et sans vigueur, qu'il manque à la fois de précision technique et d'ampleur historique, etc. ;

4° Que, depuis des années, la stagnation intellectuelle du Parti Socialiste se traduit par une diminution sensible de son crédit intellectuel, par la médiocrité et le manque d'intérêt de sa presse, par l'écart grandissant entre sa phraséologie et sa pratique, par la confusion et la contradiction de ses volontés et de ses idées, par le refus de considérer en profondeur les problèmes posés par l'époque actuelle, par la réduction de la discussion politique aux seules questions circonstantielles, par la division profonde du Parti dès que surgit un conflit essentiel, par le manque évident d'audience auprès de la jeunesse, etc. ;

5° Que les événements historiques, les transformations économiques et sociales, le progrès de la réflexion scientifique et des techniques... au cours des dizaines d'années écoulées, remettent en question quelques-unes des thèses traditionnelles toujours invoquées sans qu'elles soient d'ailleurs jamais précisées ou techniquement élaborées ;

6° Que plus spécialement les rapports du Socialisme démocratique et du Marxisme (dont se réclament les communistes) exigent des éclaircissements décisifs ;

INVITE les Organismes directeurs du Parti à réveiller l'intérêt des Militants pour la discussion doctrinale, à provoquer une prise de conscience sans laquelle la léthargie intellectuelle s'accentuera, à fournir aux Militants les éléments élaborés d'une réflexion libre, approfondie et contemporaine de son temps, à mettre à l'ordre du jour des prochains Congrès Nationaux l'étude et l'examen des questions fondamentales du Socialisme démocratique (Socialisme et Etat ; Socialisme et classes sociales ; Socialisme et propriété ; Socialisme et planification économique ; Socialisme et laïcité, etc.).

Au-delà des querelles momentanées qui divisent les Partis entre eux, et le Parti Socialiste en lui-même, il y a place pour un examen lucide et collectif de la signification fondamentale du Socialisme démocratique, faute duquel les hommes soucieux de rigueur, d'efficacité et de simple honnêteté politique se détourneront d'un Parti incapable de répondre dignement au défi du siècle ou aux malheurs de la Patrie.

Pierre BONNEL,
Secrétaire de la Section
de Montrouge (Seine).

FRANCE, REVEILLE-TOI !

IL FAUT VIVRE AVEC SON TEMPS

AUCUNE question politique ne doit être abordée de nos jours comme si Hiroshima n'avait eu lieu, comme si nous n'étions pas sous la menace de l' « arme absolue ».

L'échec des Nations-Unies, dans la question du désarmement, place tous les Citoyens du monde et, en particulier, les Citoyens français, devant une terrible réalité ; il faut que les Français s'unissent pour que notre Pays puisse contribuer efficacement à rendre impossible une nouvelle guerre Mondiale.

L'expérience démontre en effet surabondamment que les « Deux Grands » sont incapables à eux seuls de s'entendre sur le désarmement et il faut qu'un Groupe de Nations, dont la France, exige le développement d'une Organisation mondiale ayant la possibilité d'assurer une Paix moins précaire que l'O.N.U. sous sa forme actuelle, qu'il exige, en premier lieu, l'arrêt de la course aux armements.

Ces considérations doivent dicter toute la conduite de notre pays et, en particulier, celle du Parti Socialiste. Il en résulte notamment les conséquences qui suivent.

●

DEFENSE DU REGIME REPUBLICAIN

EN dépit des critiques auxquelles peut donner lieu le régime politique français, et tout en reconnaissant la sagesse, l'esprit de progrès social de certaines monarchies, le Parti doit être fidèle à l'idée républicaine et il doit toujours pratiquer, dans toute la limite du possible, une politique de participation ou de soutien avec les autres Partis républicains.

●

CONSTRUCTION SOCIALISTE

LA preuve est maintenant largement faite que les solutions collectivistes et communistes sont, en tout cas, nettement insuffisantes pour que se développe le véritable Socialisme qui, en dernière analyse, a toujours pour objectif la construction d'une société plus juste et plus fraternelle. L'intérêt réel des travailleurs, souci constant du Socialisme, exige que le Parti attache une importance primordiale à l'œuvre nécessaire de redressement politique de la France et au développement d'Organisations mondiales ayant l'autorité morale et la puissance matérielle nécessaires pour rendre la guerre impossible.

●

LA FRANCE DEVANT SON DESTIN

LA République Française s'est endormie avec beaucoup trop de complaisance dans un régime politique qui favorise beaucoup plus des intérêts particularistes que l'intérêt général.

Pour lutter contre le danger de mort qui menace l'humanité, il faut maintenant qu'elle sorte de sa torpeur et qu'elle s'organise pour pouvoir travailler, en collaboration avec les Nations réellement pacifiques, au développement dans le monde d'une vie sociale juste et harmonieuse.

Paul BARRAUD (5e Paris).
Gérard FRANCIS (Meudon).

MOTION DE POLITIQUE INTERIEURE

L'EXERCICE du pouvoir, ou la participation à un Gouvernement républicain avant la conquête de la majorité du peuple par les Socialistes ne sont pas (en tout cas, ne sont plus pratiquement) un sujet de controverse ni un danger de division à l'intérieur de notre Parti.

Il est unanimement admis par les Socialistes de toute tendance, depuis notamment février 1934, que le Parti a le devoir de revendiquer la direction du Gouvernement et de l'exercer quand la République est mise en danger par le totalitarisme fasciste ou par la dictature pseudo-communiste, ou par la conjonction de leurs forces.

De même, le Parti Socialiste, unanimement aujourd'hui, accepte l'exercice du pouvoir quand le jeu parlementaire ou les contradictions du Régime Capitaliste et les divisions des Partis qui le représentent au Parlement lui permettent d'imposer des réformes sociales qui améliorent le sort des travailleurs et diminuent la puissance de leurs exploiteurs.

LE Parti Socialiste a donc unanimement accepté la direction du Gouvernement, au lendemain de la victoire du Front républicain du 2 janvier 1956. Il a gouverné avec intelligence et hardiesse pendant seize mois, avec son Secrétaire Général Guy Mollet à la Présidence du Conseil et une majorité de Ministres socialistes aux principales manettes du pouvoir, et a profité de la grande peur des Conservateurs et des Réactionnaires pour réaliser tout ce qui était possible de réformes sociales irréversibles.

Mais le Parti ne devait se leurrer d'aucune illusion. Dès que la Droite put se rendre compte que le problème d'Algérie était dans une impasse, et ne pouvait se résoudre que par des décisions politiques neuves et hardies, que les communistes se disant français en se rendant solidaires des massacres de Hongrie avaient coupé tous les ponts qui pouvaient les relier éventuellement aux Socialistes, que Mendès-France, un des chefs du Front Républicain, ne pourrait plus succéder à Guy Mollet à cause des dissenssions du Parti Radical, le Parti Socialiste devint l'ennemi n° 1 et Guy Mollet fut débarqué sans hésitation.

Dès ce moment le Parti, fier des réalisations spectaculaires de son passage au pouvoir, aurait dû se retirer sur l'Aventin. Les réformes sociales qui restaient en chantier ne devenaient plus réalisables faute d'une majorité introuvable et de finances qu'on ne lui permettait pas d'équilibrer dans le sens socialiste.

Nous estimons qu'il a commis une lourde faute de jugement en recommandant un Gouvernement Bourgès-Maunoury et en y participant.

Mais de plus graves erreurs devaient être commises au cours de la longue crise qui a suivi la chute de Bourgès-Maunoury.

Comment a-t-on pu nous faire croire que les Indépendants accepteraient un Gouvernement Guy Mollet, même avec la pause sociale dans son programme ? Ce qu'ils voulaient, c'est diminuer l'autorité de Guy Mollet dans son propre Parti et atteindre le prestige d'homme d'Etat que ses seize mois d'exercice du pouvoir lui avaient acquis dans des couches très profondes et très larges de notre peuple.

C'était clair. Et nous ne l'avons pas compris. C'était une occasion unique pour notre Parti de devenir l'animateur de la Gauche nationale. Les Indépendants, grisés par leurs succès électoraux aux élections partielles, assurés d'une discipline qu'ils n'avaient jamais pu réaliser dans le passé, se posaient hardiment en grand Parti de la Droite et nous faisaient le grand honneur de considérer Guy Mollet et le Parti Socialiste comme l'ennemi à abattre, donc comme les chefs du mouvement de Gauche.

Une éclaircie dans la confuse et mortelle atmosphère de la politique française apparaissait à l'horizon : la cristallisation possible de deux grands courants : la Droite et la Gauche, entre lesquelles toutes les autres formations auraient à choisir. Et les Indépendants nous rendaient le grand service de considérer Guy Mollet et notre Parti comme le véritable obstacle à leur volonté de conquérir l'audience du pays.

Ce combat, nous devions l'accepter. Parce qu'on nous faisait l'honneur mérité de représenter réellement et efficacement la France républicaine, sociale, laïque et progressiste.

Mais aussi parce que la France, plus que de réformes des institutions, a besoin de changer de mœurs politiques. La cristallisation possible de deux grandes formations politiques, la Gauche et la Droite, à l'instar de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis d'Amérique, et même de l'Allemagne Occidentale, est seule capable de donner à notre Pays la stabilité politique avec une majorité gouvernementale solide et une opposition constructive, mettant hors du jeu des politiciens de métier avec leurs basses et éternelles combinaisons ministérielles.

Nous avons préféré tenter de former un Gouvernement à Direction Socialiste qui, par sa composition, où le M.R.P. s'était taillé la part du lion, ne pouvait inspirer confiance ni à la Gauche ni à la Droite.

Nous avons ensuite participé à un Gouvernement Gaillard de soi-disant union républicaine, mais en réalité de fausse union nationale... Gouvernement d'immobilisme par essence, comme nous l'avons toujours proclamé à l'égard de Gouvernements de ce genre.

Nous en serons vite dégagés par sa dislocation forcée et prochaine. Mais sera-t-il encore temps pour que nous puissions prendre figure d'entraîneurs d'un Grand Parti de Gauche faisant face hardiment à un Parti de Droite.

Peut-être, si nous ne compromettons pas trop longtemps nos chances dans la participation actuelle à un Gouvernement condamné à l'inertie.

●

EN conclusion, le Parti décide :

Le retrait de nos Ministres Socialistes du Gouvernement Gaillard dès qu'il s'écartera des solutions que nous avons toujours préconisées en politique Financière, Sociale, Algérienne et autres.

Si l'on nous offrait encore la Direction du Gouvernement, de ne l'accepter qu'en présentant un Gouvernement homogène, sans aucune atténuation de notre programme et des décisions de nos Congrès.

De refuser la participation, mais d'accorder l'investiture et le soutien à tout Gouvernement qui ne renierait pas nos solutions politiques.

D'entreprendre une grande campagne dans le Pays pour ne pas laisser oublier ou dénaturer le sens des grandes réalisations ou des actes politiques de nos seize mois d'exercice du pouvoir, pour montrer ce que nous aurions pu faire encore si l'on ne nous avait pas chassés du pouvoir, pour entraîner le Pays enfin à opter entre les Indépendants et les Socialistes, seules formations méritant qu'on les combatte ou qu'on les soutienne si l'on désire de la clarté et de l'honnêteté en politique et le sauvetage de la France, dont les crises ministérielles longues, fréquentes et insensées sont la risée du Monde.

MARCHIONI Toussaint, Secrétaire Fédéral Adjoint de la Corse ; RIOLACCI Jacques, Ex-Secrétaire Fédéral, Secrétaire Adjoint, Section Bastia; GAMBARO François, Secrétaire Général de la Section de Bastia ; VILLOUTREIX Jean, Ex-Trésorier Fédéral, Membre C.A. Section de Bastia; CORTI André, Membre Section de Bastia (48 ans de Parti) ; LUCIANI Pasquin, Membre du Bureau Fédéral, Section de Calacuccia ; POLI Marc, Membre Section de Bastia ; SUZZONI Charles, Membre de la Commission Administrative de Bastia ; SIMONI Francois, Membre Section de Bastia ; GERMONI Antoine, Secrétaire Adjoint, Section de Luri ; AUTOMARCHI Ange, Membre Section de Bastia ; VENTURA Louis, Membre Section de Bastia ; NAVARRI Antoine, Membre Section de Bastia.

EXAMEN DE LA SITUATION POLITIQUE INTERIEURE ET INTERNATIONALE

POLITIQUE INTERIEURE

1° SUR LE PLAN PARLEMENTAIRE.

LE problème de la majorité a été, dès le début de la législation actuelle, examiné sous un angle faux. On s'est obstiné, et on s'obstine toujours, à considérer que le Parlement comprend trois groupes distincts : à l'extrême-gauche et à l'extrême-droite, le Communiste et le Poujadiste, soi-disant exclus tous deux de la communauté nationale, l'un par incivisme démagogique, l'autre par soumission inconditionnelle à un nationalisme étranger. Au centre, le groupe des Partis à vocation et à mission gouvernementales, allant des Indépendants aux Socialistes.

Les frontières, en vérité, sont loin d'être aussi tranchées et c'est là un découpage très artificiel, bien dans l'esprit des sophismes qui orientent notre politique depuis bientôt deux ans.

Quoi qu'il en soit, c'est cette masse : Gauche-Centre Gauche-Centre Droit, de quelque 340 éléments au plus, qui doit constituer la majorité gouvernementale selon la stratégie délibérément adoptée en janvier 1956 par le premier Gouvernement de Front Républicain. Cette combinaison apparaissait à certains d'entre nous comme une gageure, étant donné son caractère hétéroclite et les positions inconciliables de certains des Partis qui la formaient. Sa stabilité semblait précaire et l'existence du Gouvernement s'annonçait éphémère. En fait, le Gouvernement Guy Mollet, malgré la crise radicale initiale, s'est maintenu seize mois et on voudrait nous présenter cette longévité relative comme un succès alors qu'elle n'a reposé que sur l'artifice, le compromis et l'équivoque. Qu'on le veuille ou non, en effet, tout a reposé sur l'affaire algérienne, et l'aile droite de la majorité a toléré et soutenu un Gouvernement à direction socialiste qui rappelait les disponibles, mettait sur pied de guerre une armée de 500.000 hommes destinée à mater la rébellion et proclamait que l'Algérie resterait française. C'était d'autant plus inespéré pour elle que jamais le Parti Socialiste, dans l'opposition, n'aurait accepté une telle politique...

Cela valait bien l'absorption sans trop de douleur de la pilule, à dire vrai assez douce, des améliorations sociales sur la retraite des vieux, les congés payés et les zones de salaire.

Il restait bien entendu, et l'on ne se gênait pas pour nous le rappeler, que l'on faisait toute réserve sur nos projets de réforme en Algérie et que l'on n'acceptait pas le Collège unique.

Elle a été vraiment comblée, cette Droite, et elle eût été impardonnable de se plaindre devant l'autorité de notre Ministre-Résidant, l'énergie de nos chefs militaires, la puissance de notre action, l'audace de nos initiatives tant dans le brillant enlèvement de Ben Bella que dans la fulgurante opération Israël-Suez...

Mais, pour cette Droite, le Nationalisme n'est qu'un moyen ; **il faut qu'il paye** aussi bien en Algérie qu'en France ; là, il ne s'agit pas d'abandonner les privilèges et la suprématie de la Communauté française et, ici, il ne faudrait pas aller trop loin dans le sens de la justice économique, fiscale et sociale.

Et l'on nous a brutalement congédiés quand on a cru pouvoir se passer de nous ; on n'est pas plus ingrat, ni plus désobligeant !

Nous avons amèrement « accusé le coup », dit leur fait à nos adversaires, mais nous avons recommencé l'opération à deux reprises (Bourgès-Gaillard), cédant à chaque fois un peu plus de terrain, persistant dans l'absurde et le reniement.

Nous essayons certes de nous justifier en faisant valoir les dangers que font courir au régime l'instabilité du Pouvoir et le prolongement des crises, et nous ne manquons pas d'agiter le spectre du Césarisme. Mais, pour sauver la Démocratie, nous nous enlisons dans une alliance d'où elle ne peut sortir que diminuée et meurtrie.

C'est la plus parfaite politique de Gribouille qu'on puisse imaginer et la plus dangereuse pour la République.

Adoptant de plus en plus le vocabulaire nationaliste, nous nous coupons résolument de l'Extrême-Gauche « antinationale » qui représente près de six millions d'électeurs, nous agitons l'épouvantail Front Populaire jusque dans nos Conseils et nous prétendons, contre toute évidence, poursuivre une politique de Gauche avec l'appui de la Droite !...

Et toujours selon cette optique aberrante qui nous guide obstinément, nous rendons responsables la Chambre ingouvernable, la Constitution, la Loi électorale, et nous envisageons la dissolution.

Nous oublions que l'instabilité des Gouvernements est un phénomène constant et chronique depuis la naissance de la Troisième République et qu'il a persisté sous tous les systèmes électoraux. Les lois électorales dites majoritaires n'ont pas donné dans le passé plus de stabilité que les systèmes proportionnalistes. La diversité des opinions est un fait assez caractéristique des sociétés évoluées, et il est particulièrement sensible, sur le plan politique, chez le Peuple français dont l'esprit critique est toujours en éveil. Quels que soient les systèmes électoraux nous n'aurons jamais deux grands Partis qui permettent des majorités stables comme chez les Anglo-Saxons et nous devrons toujours rechercher la constitution de coalitions selon les grands courants de Gauche et de Droite.

La Droite sera toujours impuissante à elle seule, mais elle exercera une influence prépondérante dans toutes les combinaisons d'Union Nationale ou de concentration républicaine dont elle restera l'arbitre.

Le Bloc des Gauches, qui correspond à une majorité réelle et à peu près constante dans le Pays, n'a pu encore constituer de Gouvernements stables, aussi bien en 1936 qu'en 1945, du fait du puissant Parti Communiste dont l'attitude a été trop systématiquement subordonnée à la politique soviétique. Une telle situation est-elle sans issue pour nous et devons-nous renoncer définitivement à toute nouvelle coalition de Gauche sous prétexte que le Front Populaire de 1936 et le Tripartisme — ou Quadri — de 1945 ont échoué ?

Notons d'abord qu'ils n'ont pas plus échoué que les autres combinaisons et qu'ils ont à leur actif des conquêtes considérables et définitives sur les plans économique et social.

Il n'y a donc pas lieu de redouter particulièrement le renouvellement de l'expérience.

Quant à la « réforme de la Constitution », redoutons qu'elle ne soit qu'une tête de chapitre de programme aussi vaine et vide de substance que la « réforme fis-

cale » ou la « réforme électorale ». Finissons-en avec ce souci du détail juridique qui prétend tout régler dans un pseudo-conformisme de commande qu'on invoque quand il sert (Union française) et qu'on viole quand il gêne (question de confiance).

La Constitution la meilleure est la plus courte et qui n'énonce que de grands principes. La nôtre est une élucubration de l'Ecole de Droit et l'immense majorité des Citoyens l'ignore, encore qu'elle ait été plébiscitée. Si nous la révisons, ce sera vraisemblablement pour la compliquer un peu plus et la suivre un peu moins. Toutefois, si vraiment c'est un article qui s'oppose à faire de l'Union française une Fédération d'Etats indépendants, modifions-le, en espérant que ce changement de la lettre correspondra bien à une transformation profonde des esprits.

Il est à peu près certain, dans ces conditions, qu'une consultation électorale anticipée, quel que soit le scrutin employé, nous placera devant le même problème de majorité : Gauche ou Droite.

Il est à peu près certain que, quelles que soient les modifications que nous apporterons à la Constitution, les mêmes questions se poseront : la stabilité de l'Exécutif, les Nations d'Outre-Mer.

Par contre, les ennemis du régime risquent de tirer avantage d'une situation électorale troublée par la démagogie des propagandes tendancieuses.

Nous pouvons, si nous le voulons, sauver cette législature et peut-être la République avec elle, mais à condition d'avoir le courage de changer diamétralement le sens de notre politique. Notre rôle, et nous seuls pouvons encore le remplir, est de rassembler les Partis de Gauche, sans exclusive, et de proposer un programme de Gouvernement de Gauche. Ce Gouvernement devra, de toute façon, obtenir le soutien du Parti Communiste si sa participation n'est pas immédiatement possible.

Si un tel Gouvernement est irréalisale, nous devrons rentrer dans l'opposition et laisser faire par d'autres les coalitions d'Union Nationale.

2° SUR LE PLAN ECONOMIQUE ET SOCIAL.

Il est incontestable que la France commençait, en 1955, à ressentir les bienfaits d'une réelle expansion économique rendue possible par les dépenses d'équipement et d'investissement qu'elle réalisait depuis dix ans.

Le chômage était inexistant, les prix se stabilisaient et le niveau de vie amorçait une lente montée. La demande intérieure de produits de consommation augmentait régulièrement ainsi que les exportations de produits fabriqués. Notre balance des comptes extérieurs avait été en excédent de 407 millions de dollars en 1955, chose extrêmement rare, car nous sommes tributaires de l'étranger pour l'énergie et beaucoup de matières premières.

Sans doute nos prix étaient-ils supérieurs aux prix étrangers et notre monnaie était-elle surévaluée ! Mais ceci pouvait s'arranger par un alignement monétaire qui n'aurait pas eu de répercussions bien notables sur les prix ou par une baisse autoritaire.

Nos exportations furent encore en augmentation en 1956, malheureusement ce fut un énorme déficit qu'on enregistra du fait du brusque accroissement, de l'ordre de 33 %, des importations. Ces importations portaient surtout sur du matériel militaire d'équipement et d'armement, hélicoptères compris, rendu nécessaire pour faire face aux exigences de notre politique algérienne. En 1957, cette situation s'est aggravée et nous avons épuisé nos réserves en devises.

Ici, la politique conditionne l'économie.

Depuis 1939, après six ans de guerre et d'occupation qui l'ont ruinée, la France est pratiquement en état de belligérance. Elle soutient, en effet, des opérations militaires outre-mer, douloureuses sur le plan humain et extrêmement onéreuses pour son économie. L'aide américaine a permis de couvrir, dans une assez large mesure, les dépenses d'Indochine, mais nous devons seuls, maintenant, faire face à l'entretien sur pied de guerre d'une armée de 500.000 hommes en Algérie et tenir nos obligations vis-à-vis de l'O.T.A.N.

Notons, au passage, les frais de l'expédition d'Egypte et ses conséquences désastreuses, tant au sujet du pétrole qu'à celui de nos exportations dans ce pays.

Ces dépenses militaires sont au-dessus de nos moyens à moins que, décidés à nous installer dans les campagnes coloniales, nous nous résignions à vivre en économie intégrale de guerre, dans une mobilisation de toute la Nation sous une règle sévère d'austérité générale et de restriction rigoureuse de la consommation intérieure.

Inutile d'insister sur la folie d'une telle politique qui ruinerait et révolterait le pays, et ne ferait d'ailleurs que retarder l'inéluctable évolution vers l'indépendance de l'Algérie comme des autres Territoires d'Outre-Mer, en compromettant tout accord d'interdépendance.

Sur un déficit budgétaire qu'on peut approximativement évaluer à 900 milliards, 700 sont imputables à l'Algérie, directement ou indirectement. De telles dépenses, essentiellement improductives pour la plupart, jointes à la mise hors circuit du travail de plusieurs centaines de milliers de jeunes gens, entraînent inévitablement l'inflation et la hausse des prix.

Prisonniers de notre politique nationaliste, nous ne trouvons d'autre parade que les classiques mesures économiques et financières de restriction du crédit pour limiter la demande intérieure et réduire l'expansion, de déflation et de dévaluation. On sait ce que veut dire la réduction du train de vie de la Nation, c'est la pénitence pour les pauvres, la diminution du pouvoir d'achat, qui était à peine honorable, le chômage et la misère pour certains. C'est l'appauvrissement du peuple et la crise sociale.

Une telle politique est impensable pour un Socialiste et inacceptable dans tout programme de Gauche.

Il faut mettre un terme à la Guerre d'Algérie. Nos finances publiques et notre balance des comptes ainsi soulagées, sinon complètement dégagées, s'assainiront rapidement si nous voulons orienter le Pays vers une économie rationnellement planifiée.

Il faudra renforcer la structure et l'efficacité des Entreprises nationalisées, démanteler les citadelles qui se sont créées dans leur sein, associer réellement les travailleurs à leur marche, afin d'anoblir leur rôle et d'améliorer la productivité. Il faudra étendre les Nationalisations à certaines entreprises techniques et commerciales annexes qui leur sont trop intimement liées et créent des interdépendances fâcheuses. Il faudra développer l'esprit d'entreprise et le goût des responsabilités à tous les échelons, en exaltant le sentiment du service public.

La Nationalisation des banques doit être totale et le crédit intelligemment réparti pour l'expansion économique, selon des plans d'équipement et d'investissement rationnels appliqués à l'Agriculture et à l'Industrie.

Les programmes de construction et d'urbanisme établis dans ces dernières années devront se réaliser et s'étendre régulièrement afin de poursuivre la lutte contre le taudis, d'améliorer l'habitat et l'hygiène.

L'expansion économique se poursuivant, notre balance

des comptes s'améliorera par des exportations contrôlées et organisées.

Dans la sécurité et la Paix retrouvées, l'exploitation pétrolière du Sahara, au bénéfice de l'ensemble de la Fédération franco-africaine, nous soulagera d'une grande partie de nos importations d'énergie.

Notre alignement sur un marché commun européen, puis mondial, suppose qu'on mette fin à l'anarchie économique d'un régime qui n'a plus de libéral que le nom.

L'augmentation de la production, en créant du travail et en distribuant des salaires, s'harmonisera avec la demande et la croissance du revenu national, permettra l'amélioration du niveau de vie. Une économie orientée de plus en plus vers les besoins et le bien-être général prendra peu à peu le pas sur un système encore trop axé sur le profit de quelques-uns.

Le secteur industriel et commercial privé trouvera son compte dans cette activité générale mais, s'il est nécessaire d'établir un régime fiscal équitable, il ne l'est pas moins d'exiger que l'impôt soit payé, que la fraude soit pourchassée, la hausse illicite réprimée et que les fonds publics ne soient pas dilapidés au cours des grands travaux subventionnés.

DIRIGISME, PLANIFICATION, ORIENTATION et CONTROLE sont les corollaires absolument nécessaires à l'édification d'une économie moderne prospère et conditionnent la liberté et le bien-être des hommes, aussi paradoxal que cela puisse paraître aux tenants d'un régime capitaliste moribond. C'est là un processus de nécessité à la fois moral, sociologique et technique, le résultat d'un impératif de la science et de la conscience.

Sur le plan social, du travail et de la culture loin de freiner notre législation à bien des égards supérieure à celle des autres pays, nous la compléterons et nous l'étendrons. Nous intégrerons de plus en plus l'ouvrier dans la gestion de l'entreprise au fur et à mesure que l'élévation de son niveau intellectuel et professionnel le permettra. Pour cela, nous favoriserons l'automation pour limiter les heures de travail et augmenter le temps consacré à l'enseignement et à la culture.

Nous développerons l'enseignement, multiplierons les écoles et les Universités, les Centres de recherche scientifique, reculerons le plus possible l'âge limite de la fréquentation scolaire obligatoire ; les loisirs et les sports seront intimement associés à la culture.

Le projet Gazier est une étape nécessaire préliminaire, mais il faudra aller plus loin. La Sécurité Sociale sera étendue à l'organisation de la Médecine et de la Pharmacie.

●

POLITIQUE INTERNATIONALE

Le ton de notre presse et le persiflage habituel de nos porte-parole, quand il s'agit de l'Union soviétique, nous paraissent traduire *maintenant* un manque singulier de clairvoyance et d'objectivité. On y dénote le propos délibéré de fermer les yeux à la prodigieuse et difficile évolution que subit le régime depuis la mort de Staline et d'interpréter tous les faits dans le sens du scepticisme et de l'hostilité. Nous persistons à affirmer que déstalinisation et détente ont été pure comédie visant à diviser l'Occident et nous faisons chorus avec nos alliés pour dénoncer l'Impérialisme soviétique et la permanence du système totalitaire.

Et pourtant, il apparaît à tout observateur attentif et impartial que le Stalinisme est bien mort et que le Gouvernement Khrouthchev exprime un esprit nouveau, une volonté lucide d'évolution libérale. La dénonciation répétée du culte de la personnalité, l'affirmation qu'on ne retombera pas dans les erreurs passées, le desserrement de l'étreinte policière intérieure, les longues discussions au sein du Conseil suprême, l'absence de purges sanglantes depuis l'exécution de Béria, tous ces signes récents viennent confirmer cette impression. Certes, le régime intérieur de dictature du Parti subsiste, mais il s'est sensiblement modifié et, si l'opposition n'est toujours pas tolérée, l'esprit critique se manifeste.

Cette incontestable évolution, qui s'inscrit d'ailleurs dans l'ordre des choses humaines, est très vraisemblablement irréversible et, sans doute, s'accentuera. Mais, contrairement à ce que certains espèrent, loin d'affaiblir le régime, elle vient le fortifier et le consolider et il serait insensé de penser que le Capitalisme reparaîtra en Russie. Il est condamné partout d'ailleurs et si sa suppression a été radicale en Union soviétique, elle s'opère lentement mais inexorablement, sous nos yeux, dans les Démocraties occidentales.

Cependant, les rivalités et les impérialismes des grandes puissances menacent la Paix. La guerre atomique peut se déclencher subitement et entraîner des catastrophes imprévisibles. La seule poursuite des explosions expérimentales crée, pour les êtres vivants, un péril certain du fait de l'augmentation croissante de la radioactivité de l'atmosphère.

Il est temps que les peuples prennent conscience de cette fatale course à l'abîme.

Deux mondes s'affrontent, celui des Démocraties occidentales et celui de la Russie soviétique. S'il s'agissait de la confrontation de deux régimes fondamentalement inconciliables, le Capitalisme et le Socialisme, la guerre serait inévitable.

Heureusement, les choses sont plus complexes et, quoique la situation soit d'une extrême gravité, il n'y a pas lieu de perdre tout espoir.

De part et d'autre, en effet, une évolution de sens contraire se manifeste par une amorce de libéralisme ici et un peu plus de dirigisme là. Certes, le capitalisme ne renaîtra pas d'un côté, mais il est en pleine transformation de l'autre et on peut penser qu'une forme de Démocratie socialiste, adaptée à chaque Pays, et imprégnée d'humanisme, sera le terme commun de cette évolution bilatérale. Il apparaît bien ainsi que l'opposition entre les deux mondes n'est pas aussi irréductible en dépit des apparences. **Tout le problème est que cette conversion se réalise sans guerre.**

L'Union soviétique de Khrouchtchev, quoi qu'en disent les propagandes tendancieuses, ne fait pas preuve d'un esprit plus impérialiste que les Occidentaux et il est à craindre maintenant que, sous couvert de défense du « monde libre », et en mettant l'accent sur l'impérialisme russe, on tente en réalité une grande croisade antisocialiste.

Il est, d'autre part, évident que l'énorme masse des peuples des pays sous-développés, chez qui vibre intensément le sentiment d'indépendance et de libération, pose l'impérieux problème du droit à la vie et aux ressources de la technique moderne que seul le Socialisme peut résoudre. Il ne peut plus être question, en effet, d'attendre patiemment durant des siècles que, sous le régime capitaliste du profit, demande et offre s'équilibrent lentement avec tout ce que comporte d'exploitation de l'homme ce processus classique dit du libéralisme.

Il est donc inévitable que, devant l'incompréhension, la carence ou le refus, voire les intrigues affairistes des Démocraties occidentales, ces peuples en appellent au

Communisme et voient dans le régime soviétique le seul espoir libérateur.

Il faut dire aussi que c'est une grossière erreur de ne voir, dans le Communisme, *que* l'instrument de l'Impérialisme russe.

La politique animée par le Département d'Etat de Washington ne vise plus, sous le fallacieux prétexte de défendre la liberté, qu'à assurer aux U.S.A. la suprématie économique dans le monde. Cette politique essentiellement capitaliste est nécessairement anticommuniste. Elle constitue un terrible et permanent danger de guerre.

Il est, par exemple, à la fois puéril et cynique de s'installer économiquement en Orient en stipendiant des satrapes médiévaux et de dénoncer hypocritement l'infiltration soviétique lorsqu'une réaction d'indépendance nationale se manifeste.

C'est encore d'un comique et sinistre enfantillage, renouvelé des plus belles époques de Navarin ou d'Agadir, que de jouer à la petite guerre dans des manœuvres de débarquement à Gallipoli, qui constituent la plus caractérisée des intimidations provocatrices et risquent, par accident involontaire, de déclencher l'embrasement. Un tel infantilisme stratégique à l'âge atomique est particulièrement consternant, quoique bien dans l'esprit des Académies militaires.

La sauvegarde de notre indépendance et de la Paix, qui est le but de notre politique internationale, consistait, jusqu'à ces dernières années, dans la solidarité du monde occidental appuyée sur la suprématie nucléaire des U.S.A.

Il n'en est plus ainsi maintenant que la parité de puissance nucléaire des deux géants est un fait acquis et que, dans ces conditions, l'appoint que pourraient apporter à l'un d'eux des alliés moins puissants, outre qu'il est négligeable, ne fait qu'irriter l'adversaire et aggraver la tension. C'est une des raisons pour lesquelles la constitution d'une Europe politique, aux frontières d'ailleurs étriquées, est à la fois dépassée et dangereuse. Il n'en est pas de même de la construction de communautés économiques, à condition toutefois qu'elles ne deviennent pas des bastions du capitalisme monopolisateur, malthusien et spéculateur.

On entend souvent dire, et par des voix particulièrement autorisées, que les deux Grands ne veulent nullement la guerre et que, conscients du terrible et imparable danger, ils ne déclencheront jamais le mécanisme et se contenteront des manœuvres d'intimidation et de chantage des hostilités froides. Nous le croyons bien volontiers, mais nous avons déjà vu combien pouvait être dangereux ce genre de pratique dont on n'est pas toujours maître. Et nous avons eu au moins un exemple, avec l'expédition d'Egypte, d'intervention armée, déclenchée en dehors des deux Grands, qui aurait pu entraîner la catastrophe. On oublie aussi l'élément nouveau que représentera, avant vingt ans, la puissance chinoise. Nul doute que, grâce au génie créateur du Socialisme, nous assistions au développement rapide, selon la cadence moderne, d'une industrie capable de domestiquer l'énergie nucléaire. Un nouveau concurrent se présentera sur les marchés internationaux qui deviendront pour lui, comme jadis pour le Japon, une question de vie ou de mort. S'il rencontre le cordon sanitaire du barrage capitaliste, ce n'est pas par des actions aéro-navales et par des opérations de débarquement qu'il répondra, mais, sans doute, par l'attaque atomique désespérée sur un monde incompréhensif qui apparaîtra comme très lointain au peuple chinois.

Il serait, dans ces conditions, parfaitement inefficace et insensé, aussi bien pour l'Europe que pour nous, et économiquement ruineux de nous lancer dans la course des armements atomiques et il nous faut trouver un autre moyen d'influencer, si c'est possible, la politique internationale.

Les forces matérielles étant inutiles, et d'ailleurs hors de notre portée, servons-nous des forces psychologiques et morales, peut-être plus puissantes, et dont nous pouvons être très riches.

C'est du Neutralisme, dira-t-on.

Oui, dans la mesure où l'on renonce à participer à la course aux armements, non, si l'on considère qu'il s'agit de déclencher une énorme et puissante action psychologique.

Il n'est pas question d'opérer un spectaculaire renversement d'alliance — ce jeu est dérisoire et dépassé — mais de convaincre nos amis anglo-saxons, d'élargir les esprits et d'orienter les regards vers les vastes perspectives du monde moderne. Il s'agit de les amener à cette indiscutable certitude que le monde doit s'unir ou périr et que, dans cette nécessaire union, l'action prémonitoire d'extrême urgence consiste dans la réconciliation et dans la coopération entre l'Est et l'Ouest.

Nous avons, pour appuyer cette croisade morale, un atout maître que représentent les peuples d'Outre-Mer de nos anciennes colonies. La décolonisation doit en faire rapidement des peuples libres et nous devons très vite, Algérie comprise et en liaison avec le Maroc et la Tunisie, jeter les bases d'une Fédération Franco-Africaine comprenant Madagascar.

C'est cette Fédération, magnifique symbiose fraternelle de peuples de races diverses, qui se donnera en exemple au monde et entraînera à sa suite la masse innombrable des peuples des pays sous-développés.

C'est avec, derrière nous, cette puissance humaine et pacifique énorme que nous parlerons dans les Assemblées internationales.

Le Monde marche dans ce sens et c'est celui de notre Idéal socialiste.

Plutôt que d'être entraînés à nous renier dans de regrettables actions de « prestige » ou dans une dialectique de casuiste, en remettant en question le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, comprenons que cette dignité nationale est nécessaire à la construction internationale.

Ayons le courage de reconnaître que les excès du nationalisme sont moins de nature essentielle que le fait de l'immixtion de l'étranger dans les affaires intérieures des Nations et de l'antagonisme des Puissances dans la recherche des marchés et des richesses naturelles.

Cette vérité est d'ailleurs celle de tous, de l'U.R.S.S. comme des U.S.A., de la France comme de l'Angleterre. Elle se manifeste, en Algérie comme en Hongrie, en Egypte comme en Pologne, en Jordanie comme à Formose, comme au Guatemala, comme à Chypre... comme ailleurs.

Un esprit nouveau doit donc animer désormais notre politique internationale en fonction de ces deux éléments essentiels que constituent l'évolution soviétique et la décolonisation, mais surtout en raison de **l'énergie nucléaire.** Dans ces dix dernières années, une cassure décisive s'est produite entre le passé et les temps présents. Les rapports de force ne peuvent plus régler l'équilibre international, car une puissance terrifiante et mortelle pour l'Humanité est née, l'énergie nucléaire.

Notre politique internationale doit donc être conditionnée formellement par cet élément nouveau qui commande impérieusement le renoncement définitif à l'usage de la force dans le règlement des différends internationaux.

Il ne s'agit plus d'une déclaration de principe pacifiste, mais d'une nécessité vitale absolue. Exiger « la Paix à tout prix » *n'est plus une lâcheté*, comme nous le pensions naguère au temps des armements classiques, car le déclenchement de la guerre atomique est la fin de l'Humanité.

Nous devons réclamer sans trêve à l'O.N.U. et dans notre action diplomatique :

a) *L'accord entre l'Est et l'Ouest, avec reconnaissance de la Chine Populaire et des frontières actuelles de l'Union Soviétique.*

b) *La signature d'un traité de Paix qui, en fixant les frontières et l'unité de l'Allemagne, rendra impossible toute renaissance de son militarisme et libérera* toutes les Nations occupées.

c) *L'organisation internationale de l'économie et l'aide* en commun *aux Pays sous-développés.*

d) *L'arrêt des explosions atomiques expérimentales. L'étude et l'exploitation concertées de l'énergie nucléaire pour le bien des hommes et non à leurs risques et périls.*

LE DESARMEMENT, ENFIN, MAIS ALORS SEULEMENT, SERA POSSIBLE.

●

CE plan est-il trop ambitieux et utopique ? Nous ne le pensons pas et nous croyons, au contraire, qu'il appartient encore au Parti Socialiste et à la France, dans l'état actuel des choses, de le promouvoir.

Nous pouvons l'adopter avec du courage et de la foi.

Le seul obstacle est, chez nous, d'ordre psychologique car il faut que nous abandonnions des positions prises et un certain nombre de notions qui font la charte du Parti depuis bientôt deux ans. Nous devons le surmonter aisément, car il ne saurait être question pour nous de conformisme et d'orthodoxie.

Jean BASTIDE,
Fédération du Gard.

MOTION DE POLITIQUE GENERALE

LA Fédération socialiste de la Haute-Savoie constate que les divisions provoquées par le douloureux problème algérien, comme l'absence, dans notre propagande, des idées-force caractéristiques du Socialisme, causent au Parti un préjudice considérable.

Elle pense qu'il est temps de revenir aux sources du Socialisme et propose à cet effet au Conseil National une Motion qu'elle croit susceptible de constituer un moyen, parmi d'autres, de galvaniser les énergies, d'attirer à nous une jeunesse désorientée et les travailleurs égarés par le communisme, et par là même de servir tout à la fois le Parti et le Pays.

LE PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

Conscient de ce que la dernière crise politique, qui a paralysé nos institutions pendant plus d'un mois et qui a profondément inquiété les Français, a tragiquement mis en lumière l'impuissance de la France

— à faire face à la nouvelle situation internationale issue de l'échec des pourparlers sur le désarmement, de l'implantation russe au Moyen-Orient, du retour du Kremlin à la dictature d'un seul homme, de la rencontre Eisenhower-MacMillan et du lancement des premiers satellites artificiels de la Terre par l'U.R.S.S. ;

— à résoudre les grands problèmes urgents de la Nation tels que ceux de l'Algérie, de l'Union française, de la pénurie de devises, de l'inflation et de la réforme de l'Etat.

Constatant

— que les sommes gigantesques englouties par l'U.R.S.S. et les Etats-Unis d'Amérique dans la compétition spatiale — laquelle fait planer sur l'humanité la menace d'annihilation en même temps qu'elle lui dévoile les perspectives fantastiques de l'astronautique — risquent de reléguer la France et les autres Etats européens au rang de Nations secondaires ;

— que la France et les autres Pays d'Europe ont actuellement perdu, non seulement le pouvoir de se défendre seuls, mais encore — comme l'ont montré Suez et la récente livraison d'armes anglo-américaines à Tunis — la faculté de décider de leur politique étrangère ;

— et que, de ce fait, la civilisation française, la culture européenne, et notamment leurs valeurs morales, dont le Socialisme démocratique, sont partout menacées, ainsi qu'en témoigne l'orientation actuelle de l'O.N.U..

Considérant

— qu'il ne peut y avoir de solutions à long terme aux problèmes de l'Union française, et en particulier à ceux de l'Algérie et du Sahara, sans l'apport massif d'investissements européens ;

— qu'il n'y a pas de stabilité ni de progrès continus possibles en matière sociale dans le cadre limité de la seule République Française ;

— que l'on ne peut envisager le lancement de programmes scientifiques rentables, notamment en astronautique, sans la mise en commun des ressources et des recherches européennes ;

— et que, d'une façon générale, la souveraineté populaire ne peut plus, à l'heure actuelle, se manifester avec efficacité à l'échelon national.

Rappelant

— qu'aux termes de sa Déclaration de principes du 24 février 1956, tout en étant national le Parti est essentiellement international ;

— que l'Internation à laquelle il aspire ne peut être fondée que sur la Démocratie ;

— que la construction d'une Fédération eurafricaine constitue un progrès indéniable dans la voie de l'Internationalisme ;

— qu'une telle Fédération, scellant définitivement la réconciliation franco-allemande à laquelle Jean Jaurès consacra le meilleur de ses forces, est dans la grande tradition du Socialisme français.

Se félicite de la ratification par la France des traités de la Communauté Economique Européenne et de l'Euratom.

Recommande l'adoption, par les Pays signataires de ces traités, d'une politique étrangère commune.

Réaffirme que son but est la construction d'une Eurafrique fédérale, démocratique, sociale et laïque, largement ouverte à de nouveaux Etats membres.

Insiste sur l'urgence qu'il y a de créer un Parlement fédéral et un Gouvernement fédéral, comprenant des représentants africains.

Préconise, pour commencer, l'organisation, dès 1958, d'élections au suffrage universel et direct, dans les Pays signataires des nouveaux traités, pour la désignation de l'Assemblée commune européenne prévue par ceux-ci.

Demande, en conséquence, l'application rapide de l'Article 138 du Traité de la Communauté Economique Européenne, de l'Article 108 du Traité de l'Euratom et de l'Article 1 de la convention relative à certaines institutions communes, qui tous trois traitent des élections à la nouvelle Assemblée, et qui ont déjà été approuvés par le Parlement français.

Proclame sa volonté d'être, en France, à l'avant-garde du combat en faveur d'une Eurafrique ayant un pouvoir d'attraction suffisant pour entraîner la libération pacifique des peuples victimes de la dictature.

La Fédération Socialiste de la Haute-Savoie.

MOTION

LES Sections Socialistes de Lagny et de Thorigny, réunies le samedi 16 novembre à Lagny, protestent énergiquement contre la participation socialiste au Gouvernement Félix Gaillard dans sa forme actuelle,

Estiment que le Parti Socialiste, conformément à ses traditions, doit rester un Parti de défense des classes laborieuses et non pas simplement un Parti de Gouvernement.

●

LA situation économique actuelle ne manque pas de les inquiéter, mais elles estiment que s'il est possible d'y remédier, l'opération ne doit pas se faire exclusivement sur le monde du travail.

Afin de régler au plus vite cette situation financière catastrophique, génératrice à brève échéance de l'inflation qui sera plus particulièrement ressentie par les ouvriers, les vieux travailleurs et les petits rentiers, ces Sections invitent le Comité Directeur et les Ministres socialistes à repenser la politique du Parti définie par nos Congrès et Conseils Nationaux.

●

LA guerre d'Algérie n'a que trop duré. Elles demandent que tout soit mis en œuvre pour que le conflit cesse dans le plus bref délai, compte tenu des intérêts des parties en présence.

SECTIONS SOCIALISTES DE LAGNY ET THORIGNY (Seine-et-Marne).

POUR L'ACCORD ENTRE LES DOCTRINES, LA PROPAGANDE ET LES ACTES

DANS un article publié en leader dans le « Populaire » des 9-10 novembre 1957, et dans lequel il traitait de la dénationalisation de « Wolkswagen », Fernand Caussy soulignait un « cadeau fait à la nouvelle bourgeoisie des Employés supérieurs » et il concluait : « Rien... n'est plus opposé à notre conception du Socialisme. »

En effet, les théoriciens du Socialisme ont toujours été d'accord sur son objectif. Les babouvistes, dont le Parti Socialiste, loin de rejeter l'inspiration, s'est toujours dit le légitime successeur, proclamaient que « le but de la communauté est l'égalité des jouissances et des peines ». Lafargue affirmait que le Communisme doit tendre à la distribution égalitaire des richesses. Jules Guesde donnait pour fin au collectivisme « d'assurer le même bien-être à tous *sans distinction », et Léon Blum pensait que « Pour être Socialiste » il fallait vouloir « l'égal bien-être et le bonheur commun des hommes. »*

●

ON ne peut nier qu'un acte du Gouvernement du Front républicain soit en contradiction avec cette doctrine jamais démentie : les articles 2 et 3 du Décret du 16 février 1957, dont les effets au 1er janvier 1958 seront d'accorder à certains hauts fonctionnaires, « bourgeoisie » de la Fonction publique, pour employer le terme de Caussy, une augmentation de 43 % de leur traitement, soit 100.000 francs par mois, c'est-à-dire trois fois le salaire d'un facteur et, dans l'année, quarante fois ce que le Fonds National de Solidarité a apporté aux vieillards les plus démunis (1).

On a prétendu justifier cet avantage par la désertion des grands « commis de l'Etat ». Or un défenseur de ce décret, M. Georges Vedel, tentant de l'expliquer, devait cependant reconnaître dans *Le Monde* (14 novembre 1957) que « les concours de recrutement demeurent d'un bon niveau » et qu'il suffit « d'assister à une conférence internationale... pour se rendre compte de la chance qu'a notre Pays de posséder, au sommet de sa fonction publique, des hommes de cette valeur».

D'ailleurs, en tenant même cette justification pour exacte, on devrait reconnaître que l'urgence est encore plus grande d'assurer le recrutement du personnel enseignant : sans Instituteurs, sans Professeurs, comment serait formée cette élite ? Dans le *Populaire-Dimanche* du 3 novembre 1957, Raymond Cormontagne, recherchant la cause de la pénurie de Maîtres, la voyait dans ce fait que les jeunes sont « attirés par les Administrations publiques ou privées qui leur

(1) Bel exemple de ce que Léon Blum appelait « l'iniquité de la répartition des richesses ».

assurent des traitements supérieurs ». Il ne semble pas que le Gouvernement de Front Républicain ait jamais songé, pour pallier cette pénurie, à augmenter les Instituteurs stagiaires de 40 % au 1er janvier 1958...

●

ON ne saurait donc tenir pour sérieuse cette argumentation et le Conseil National du Parti Socialiste, soucieux d'assurer la stricte concordance entre la doctrine socialiste, la propagande du Parti et l'action de ses Délégués au Gouvernement, dont il est certain que la décision a été artificieusement provoquée par les arguments spécieux des intéressés, décide de placer au premier plan de son Programme d'action l'abrogation immédiate des articles 2 et 3 du décret du 16 février 1957 qui, pour employer l'expression d'un « économiquement faible », est une « atroce injure à la misère ».

Pierre LAMARQUE,
Section de Chaumont (Haute-Marne.

MOTION DE LA SECTION DE DESERTINES

LA Section Socialiste de Desertines, réunie le 15 novembre, considérant que l'Angleterre, liée à la France par le Traité d'alliance et d'amitié de Dunkerque, a cru devoir, malgré l'avis maintes fois exprimé du Gouvernement Français, livrer à la Tunisie des armes qui pourraient être utilisées par les rebelles algériens,

Considère que cette mesure, nuisible aux intérêts français, est de nature à porter profondément atteinte à l'amitié Franco-Britannique,

Demande au camarade Christian Pineau, Ministre des Affaires Etrangères, d'agir avec toute l'énergie nécessaire pour obtenir du Gouvernement Conservateur de Londres des explications indispensables et proposer éventuellement au Conseil des Ministres la dénonciation du pacte d'amitié de Dunkerque.

A PROPOS DES CONSEILS NATIONAUX

DANS la mesure où les Conseils Nationaux sont appelés de plus en plus fréquemment à prendre des décisions de politique générale, il est souhaitable que les votes émis par les Délégués fédéraux reflètent exactement les différents courants de pensée existant au sein de chaque Fédération.

Dans cette intention, les Conseils Nationaux doivent **obligatoirement** être précédés de Conseils Fédéraux comportant le même ordre du jour.

La répartition des mandats au Conseil National aura lieu à la proportionnelle et sera effectuée **au cours du Conseil Fédéral.**

BACO (Chaville) ; BRINON (Juvisy) ; CARRIERE (ENS Saint-Cloud) ; CHATEL (Palaiseau) ; COUSTEX (ENS Saint-Cloud) ; DELAGE (Trappes) ; DORENT (Saint-Prix) ; DHAUSSIN (Brétigny) ; FALETTO (Garges) ; FLORIAN (Meudon) ; GINESTE (Enghien) ; GONDRE (Viry-Châtillon) ; JACOB (Palaiseau) ; JACOB (Garges) ; LE LIEVRE (Deuil) ; PERREIN (Villiers-le-Bel) ; SCHAEFFER (Chaville) ; THEVENET (Draveil) ; TOURNIER (ENS Saint-Cloud) ; VERDIER (Corbeil), de la Fédération de Seine-et-Oise.

POUR UNE CONFERENCE TRIPARTITE AVEC LA TUNISIE ET LE MAROC

LE Conseil National demande au Comité Directeur et aux camarades délégués au Gouvernement d'intervenir auprès du Gouvernement en vue de l'ouverture d'une conférence tripartite avec la Tunisie et le Maroc. Le Conseil National estime que l'offre de bons offices, proposée par ces deux pays le 21 novembre 1957, est parfaitement compatible avec la Motion sur l'Algérie votée au Congrès de Toulouse. Le Conseil National estime qu'une attitude négative du Gouvernement Français serait néfaste aux positions de la France en Afrique du Nord. Le Conseil National pense que cette offre constitue un fait positif dans la voie de la réalisation de l'ensemble Franco-Magrhébin souhaité depuis longtemps.

E.N.S. de Saint-Cloud.

POUR UN CONGRES EXTRAORDINAIRE

LE Conseil National demande au Comité Directeur de réunir un Congrès extraordinaire :

1° Afin de réexaminer la question de la participation à un Gouvernement où des postes-clés sont confiés à des Représentants de la droite ;

2° Afin de réexaminer le problème de la majorité parlementaire, c'est-à-dire de déterminer si, sous certaines conditions très strictes, l'acceptation provisoire d'un soutien communiste sur le plan parlementaire ne pourrait pas faciliter la Solution de certains aspects de la crise française actuelle.

E.N.S. de Saint-Cloud.

MOTION DE LA XV[e] SECTION DE PARIS

LA XV[e] Section, réunie le 22 novembre 1957,

Réclame la publication immédiate de tous les Rapports et Annexes soumis au Gouvernement par la Commission de Sauvegarde des Libertés individuelles, instituée par le Gouvernement Guy Mollet et Robert Lacoste.

MOTION DE LA SECTION DE FONTENAY-AUX-ROSES

LA Section socialiste de Fontenay-aux-Roses, réunie en séance extraordinaire le vendredi 22 novembre 1957, après avoir pris connaissance de la circulaire numéro 17 du 9 novembre 1957, de la Fédération de la Seine, concernant le Conseil National des samedi 14 et dimanche 15 décembre 1957, a émis à l'unanimité les votes suivants sur les propositions de motions concernant les trois questions figurant à l'ordre du jour dudit Conseil :

1° LES FINANCES DU PARTI

En l'absence d'éléments d'information, aucune proposition n'a été faite sur ce sujet ;

2° APPARTENANCE DES MEMBRES DU PARTI A LA C.G.T.

La Section propose à l'unanimité le vote d'une Motion soulignant l'incompatibilité entre l'appartenance au Parti Socialiste et à la C.G.T. ;

3° MOYENS POUR ASSURER LA LIBERTE D'EXPRESSION A L'INTERIEUR DU PARTI

La Section, à l'unanimité, demande le vote d'une Motion formulant le vœu que le Parti assure, par tous les moyens en son pouvoir, la liberté d'expression au sein du parti.

Cependant pour ce qui concerne la liberté d'expression écrite, demande que les colonnes de la presse *intérieure* et *officielle* du Parti soient ouvertes à toutes les tendances, sans pourtant que celles-ci puissent être exprimées dans la presse étrangère au Parti.

MOTION DE LA XII[e] SECTION DE PARIS

TEMOIGNE sa satisfaction qu'il y ait désormais non seulement à l'occasion de chaque Congrès, mais à l'approche de chaque Conseil National, publication dans un *Bulletin Intérieur* de motions et textes d'information ;

DEMANDE néanmoins que soit créée une « Tribune libre » du Parti (*Bulletin Intérieur* du Parti) où des opinions diverses peuvent être exprimées par les camarades.

MOTION DE POLITIQUE GENERALE

LA Section Socialiste de Levallois-Perret, réunie le 22 novembre 1957, après avoir discuté de la politique générale, enregistre la décision du Conseil National de participer au Gouvernement de M. Félix Gaillard.

Elle note que cette décision n'a été obtenue qu'à une faible majorité.

Elle regrette que le programme social du Parti ait été abandonné sans que cet abandon ait été compensé par la mise en œuvre de réformes de structure en faveur de la classe ouvrière (extension des pouvoirs des Comités d'Entreprises notamment) et estime que le Parti Socialiste n'a pas à être caution du système lorsque le Gouvernement homologue des hausses qui anihilent les augmentations de salaires et stoppent toute amélioration sociale.

Elle constate que les pouvoirs spéciaux financiers et économiques ont été votés par l'ensemble des Elus socialistes, alors que seuls 42 indépendants sur 92 et 22 radicaux sur 43 votaient les 100 MILLIARDS d'impôts nouveaux.

Que cette défection de 50 p. 100 d'Elus de Groupes de la majorité ayant des représentants au Gouvernement n'est pas tolérable et que le Parti Socialiste est fondé à revoir sa position, surtout s'il n'est pas fait usage, à bref délai, d'une manière efficace, des pouvoirs spéciaux accordés au Gouvernement dans le domaine de la stabilisation des prix et de l'organisation des marchés (meilleure utilisation des Agents du Contrôle Economique dont les activités ne devraient pas être absorbées par leur mission d'enquêteur, réorganisation des Halles Centrales de Paris, abolition des privilèges bénéficiant à certains intermédiaires, comme les mandataires aux halles et les chevillards, encouragements aux initiatives municipales tendant à lutter contre la cherté de la vie).

SECTION DE LEVALLOIS-PERRET (Seine).

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Le Gérant : Georges BRUTELLE,
12, Cité Malesherbes, Paris (9e)

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.,
59-61, rue La Fayette, Paris-9e.